

#44

AUTOMNE
2022

LE HONFLEURAIS

AUTHENTIQUE, ÉCOLOGIQUE, ARTISTIQUE



(Avec la pose de cette première pierre, le chantier de la reconstruction de la Mora est officiellement lancé.)

LA MORA

Un projet tourné vers la jeunesse
Une reconstruction qui sauve le Môle

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

ÉCOLOGIE
P.8

Déjà 10 ans d'économies d'énergie

ENTREPRISE
P.16

Socotex, une histoire de famille

PATRIMOINE
P.20

Nous avons sauvé le Manoir du Désert

**3**

Édito du maire de Honfleur

4-7

Dossier Rentrée 2022-2023

8-11

Écologie

12-13

Travaux

13

Sécurité

14-15

Emploi

16

Ils font Honfleur

17

Commerces

18-19

Social

20-21

Culture

22-23

Sports

24

Jeux

25

CCPHB

26

Petite et grande histoire

27

Portrait

28-29

Insolite

30-31

Agenda culturel

32-35

Retour en images

36-41

Hommages

42

État civil

43

Expression

**PERMANENCES**

> Le maire et ses adjoints : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00

> Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 17h

> Alcool Info : tous les vendredis de 14h à 16h30

> Logement : 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 14h à 16h30 (uniquement sur rendez-vous)

> Commission Enquête Publique : variable selon enquête en cours

> Psychologue PJ : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)

> JSF : 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 10h à 12h

> SOIiHA : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h (sur rdv)

> Défenseur des droits : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h

> Enfance et Partage : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles

> Point d'accès au droit : 1^{er} et 4^e mercredi de chaque mois (Maison France Service)

POLICE MUNICIPALE

> 21, rue de l'Homme de Bois
du 01/10 au 31/03 : 8h-12h15 / 13h15-17h
T. 06 75 38 60 91

NUMÉROS D'URGENCE

> SAMU : **15** > SAMU social : **115**

> Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**

> Urgence européenne : **112**

> Urgence (personne déficiente auditive) : **114**

> Enfant maltraité : **119**

> Enfant disparu : **116 000**

> Urgence aéronautique : **191**

> Urgence maritime CROSS : **196**

> Alerte attentat / enlèvement : **197**

ACTU

Le 8 septembre 2022, la Reine Elizabeth II est décédée, à l'âge de 96 ans, au château de Balmoral, au Royaume-Uni. Reine régnante pendant 70 ans, 7 mois et 2 jours, elle était venue, le 7 juin 2004, en visite privée à Honfleur. Ce jour-là, notre maire, Michel Lamarre, avait eu la chance de la rencontrer et de

lui faire visiter le musée du Vieux-Honfleur. « Elle savait que c'était l'un de ses prédécesseurs, le Roi Henri VI, qui avait agrandi cette église et je lui ai dit que les Honfleurais avaient terminé les travaux. Elle a souri », se souvient Michel Lamarre, fier mais impressionné de rencontrer une telle personnalité. Du passage de la Reine à Honfleur, il ne reste que des souvenirs inoubliables, quelques images mais également une signature, gravée à jamais dans le livre d'or que conserve précieusement le maire.

« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville – BP 80049 – 14602 Honfleur
Cedex – Email : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/E.Talbot
Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : Imprimerie Corlet – Condé-sur-Normandie

Crédits photo : Ville de Honfleur/L.Drieu/C.Auger/LePiondeNormandie/SogepiServibois/Socotex/C.Pierre/CafeteraRoja/BureauAquadys/Famille Delage/Archives/Famille Zerbib

Tirage : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2022

ISSN : 1283-5528



Chères Honfleuraises, chers Honfleurais

Je suis très heureux de vous retrouver à travers ce journal municipal qui vous donne, je le sais, des informations importantes sur la vie de notre belle ville.

Je souhaitais, en premier lieu, vous annoncer une excellente nouvelle. Suite à un concours national qui visait à retenir, sur des centaines de candidatures, quelques villes en France pour entamer une expérience qui vise à développer et aménager les villes par des projets incluant le développement durable, l'écologie et la transition écologique, **HONFLEUR a été retenue**, avec 33 autres villes seulement pour la France, et en Normandie nous ne sommes que deux : Honfleur et Mézidon.

Grâce à ce concours, l'Etat va dégager des subventions et des aides très importantes pour nous permettre de réfléchir et d'anticiper, afin d'apaiser la circulation, de stocker les véhicules touristiques à l'entrée de la ville, de créer des navettes fluviales depuis le bassin Carnot, d'anticiper la construction

de logements pour les habitants à l'année et de créer des commerces alimentaires de proximité ; de même sur l'éclairage public, les déchets, la mobilité. Cela va nous permettre d'avoir une véritable réflexion pour Honfleur, que nous aimons tant, afin de prendre les meilleures décisions, loin des polémiques stériles.

Une ville a besoin de logements et d'écoles adaptés à notre époque, de commerces traditionnels de proximité, de médecins, de services publics.

Bref une ville a besoin de vivre, de se développer, sinon elle meurt. Certains souhaitent tout stopper. Nous deviendrions alors un musée à ciel ouvert ; ce n'est pas ce que nous voulons. Nous perdrons le principal, l'âme et l'esprit de Honfleur.

En effet, réfléchissons. Si nous n'avions pas réalisé le parc d'activités au pied du Pont de Normandie, en prenant seulement 139 Ha sur les 800 qui étaient voués au développement économique, et en rendant ainsi plus de 600 Ha à la nature, nous n'aurions pas pu créer les centaines d'emplois qui existent aujourd'hui et accueillir les entreprises qui font notre richesse et qui, en plus, permettent à nos habitants de rester vivre et travailler sur le territoire.

Et si certains propriétaires privés n'avaient pas vendu des terrains – souvent des dents creuses ou des terrains en friches – nous n'aurions pas de logements en ville, dans lesquels vivent **aujourd'hui des gens à l'année** (exemples : Cours Albert Manuel dernièrement, ou encore l'ancienne Caisse Primaire d'Assurance Maladie, quai de la Tour ou l'ancien centre médical rue Dubourg réhabilités ces derniers mois).

De plus nous n'aurions pas gardé nos habitants si, comme certains le préconisent, nous avons empêché la construction de logements sociaux au cours de ces années. De 20% de ces logements en 1995, nous sommes passés à plus de 40% aujourd'hui, et nous avons **ainsi maintenu beaucoup de Honfleurais dans notre ville.**

Et si nous n'avions pas **créé le pôle santé** avec les médecins généralistes, la dentiste, la pharmacie, le laboratoire et les logements au-dessus du pôle santé, dont des logements sociaux, **vous imaginez combien Honfleur aurait perdu de services et d'habitants.**

Heureusement que nous n'avons pas écouté tous les esprits chagrins et négatifs. Au contraire, nous avons relevé nos manches et les défis et, aujourd'hui, tout le monde s'en réjouit.

Une ville se construit avec tous et pour tous, quelles que soient les catégories sociales, dans l'écoute et le dialogue.

Aussi, ensemble, ici à Honfleur, continuons de le faire, dans l'intérêt de tous.

*Bien cordialement,
Michel LAMARRE*

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur
Vice-président
du Conseil Départemental

Vous pouvez rencontrer votre maire sur rendez-vous.
Plus de renseignements au 02 31 81 88 00
ou mairie@ville-honfleur.fr



RENTREE 2022-2023

quelles nouveautés à l'école cette année

Si vous êtes parent d'élève à Honfleur, vous l'avez forcément déjà constaté : en centre-ville, à la rentrée, le site de l'école Caubrière n'a, cette année, pas accueilli d'élèves. La raison ? Le souhait de la municipalité et des équipes enseignantes de favoriser le bien-être des écoliers, tout en respectant les ressources d'aujourd'hui et de demain. Plus concrètement, « *par mesure d'optimisation des locaux et au vu des effectifs stables, nous avons fait le choix de fermer Caubrière et de regrouper les élèves sur deux sites (Beaulieu et Le Bouloir) en centre-ville* », assume Nicolas Pubreuil, maire-adjoint en charge des Affaires Scolaires.

Cette fermeture du site de Caubrière s'inscrit dans un vaste projet de création « d'écoles nouvelles, d'écoles ambitieuses » pour le territoire. À l'horizon 2025, Michel Lamarre, notre maire, et son équipe d'élus ont

en effet pour objectif de proposer aux enfants scolarisés à Honfleur des écoles tournées vers l'écologie, le numérique, les arts et la culture. Et, pour ce faire, un projet de construction d'une école avec son restaurant scolaire est en phase d'études sur le Plateau, ainsi qu'une réhabilitation complète des sites du Bouloir et de Beaulieu, en centre-ville.

Ainsi, pour cette rentrée 2022-2023, les trois classes restant à Caubrière l'an dernier (deux de CP et une de CE1) ont été transférées à Beaulieu (deux CP) et au Bouloir (CE1). « *Du fait de ces changements de locaux, désormais, les temps d'accueil périscolaires se font dans les grands halls d'entrée et espaces communs de Beaulieu* », précise Cédric Leconte, responsable du service Education-Jeunesse.

Pas de vacances pour les équipes de la Ville !

Pendant les vacances scolaires des enfants, les services de la Ville se sont affairés dans les écoles. En centre-ville, à Beaulieu, les services techniques ont créé des sanitaires (un bloc garçons, un bloc filles), pour les grands, et les couloirs ont été repeints. Sur le site du Bouloir, des LED ont été installées, tout comme à Beaulieu qui est désormais entièrement équipé de LED, comme le souhaitait l'équipe municipale. Sur le Plateau, trois salles de classes et les dortoirs ont été repeints à l'école Champlain. Sur tous les sites, un grand nettoyage a été opéré par les agents d'entretien de la Ville. À noter qu'un nouveau mode de nettoyage à base d'eau ozonée a été testé cette année, méthode plus respectueuse de l'environnement.



LES ✚ DES ECOLES HONFLEURAISES



« Petits déjeuners l'école »

Depuis trois ans, la municipalité honfleuraise, sur une volonté de Michel Lamarre et sur proposition de l'Éducation Nationale, a fait le choix de mettre en place, pour tous les élèves de CP (et, depuis 2021, de CE1), le dispositif « Petits déjeuners à l'école ». Le principe : permettre à chaque enfant d'avoir un petit déjeuner équilibré le matin. Ainsi, « *chaque mardi et jeudi matin, une de nos collègues va faire les courses dans les commerces locaux et bio (Ati Bio, La Vie Claire entre autres) et ramène, à chaque enfant de CP et de CE1, une boisson, un biscuit et un fruit* », précise Cédric Leconte, responsable du service Éducation-Jeunesse. Une opération qui a un coût (1,30 € par enfant et par semaine), mais pour lequel la municipalité a fait le choix de s'engager. En tout, à Honfleur, 148 enfants en bénéficieront, cette année. Les enfants inscrits dans des double-niveau CE1-CE2 en profiteront également.



Toutes petites sections

À Honfleur, les élus ont fait de l'école l'une des priorités de ce mandat. Aussi, la municipalité accueille à Champlain, Monet et Beaulieu, les enfants à partir de 2 ans et demi, en Toute Petite Section (TPS). Un moyen, selon l'équipe municipale, de faciliter leur intégration dans le cursus scolaire. Ce choix assumé de Michel Lamarre, le maire de Honfleur, représente un réel effort financier de la collectivité : en effet, chaque classe accueillant des TPS, est encadrée d'un enseignant, d'une ATSEM et d'un agent dédié aux tout-petits.



Actions autour de l'écologie

Un gros travail de sensibilisation à l'environnement, porté depuis plusieurs années par les écoles, les enseignants et la Ville, va se poursuivre cette année encore (potager dans les écoles, participation des élèves aux « Jours de la Nuit », à la Semaine européenne de réduction des déchets...). Investies, les écoles sont même régulièrement saluées pour leur engagement, tout comme le démontre le label Eco-école qui vient d'être décerné à l'école Monet au titre de ses actions en faveur du développement durable.

De son côté, la Ville de Honfleur, lauréate en 2021 d'une récompense nationale (label TEN), a également établi un programme d'actions à destination du jeune public pour 2023 : projections, conférences, expositions et ateliers sur le thème de l'écologie et de la préservation de l'environnement seront ainsi proposés aux écoliers honfleurais. Une nouvelle pierre dans la construction du citoyen de demain.



L'accès au numérique pour tous

Pour tenter de réduire les inégalités d'accès au numérique à l'école, la Ville de Honfleur entend moderniser cette année les équipements numériques de ses établissements (tablettes, achat de vidéoprojecteurs...).



Cantine : pas de hausse pour les familles

Alors que le prestataire de la Ville

pour le service de restauration scolaire a informé les élus d'une hausse du coût unitaire des repas de 14 % prévue au 1^{er} septembre dernier, la Ville est entrée en négociation. Quelqu'en soit l'issue, le choix sera fait de ne pas répercuter l'augmentation sur les familles, la Ville prenant à sa charge le coût supplémentaire.

Quelques atouts encore

- La Ville de Honfleur dépense, chaque année, 25 000 € pour permettre aux CM1 et CM2 de bénéficier de formation à la **pratique de la Voile** sur le temps scolaire.
- La **piscine municipale** propose de nombreux créneaux pour permettre à chacun d'apprendre à nager et à être à l'aise dans l'eau.
- Les **musées de Honfleur, l'école de musique et la médiathèque** proposent des services spécialement tournés vers la jeunesse.
- La police municipale vient, chaque année, faire passer les **permis piétons aux élèves**.

12345

Quels effectifs pour cette rentrée ?

En tout, cette année, 484 sont accueillis dans les quatre établissements scolaires de la Ville : Le Bouloir, Beaulieu, Champlain et Monet : 249 sur le Plateau et 235 en centre-ville.

À Notre-Dame Saint-Joseph, 52 enfants sont accueillis en maternelle, 170 en primaire et 98 au collège.



Zoom

Rentrée associative : zoom sur une toute nouvelle association, le Pion de Normandie

En septembre, l'heure est aussi bien à la rentrée scolaire qu'à la rentrée associative. Le 3 septembre dernier, dans la halle du stade Pinel, s'est tenu un nouveau forum des associations auquel participait une cinquantaine d'associations dont, pour la première fois, celle du Pion de Normandie.

Créée en octobre 2021, cette toute nouvelle association a vu le jour suite à la crise sanitaire. « Nous sommes un groupe d'amis qui s'est découvert une passion commune autour du jeu de société pendant cette période », présente le président, Julien Goux. Après avoir testé et pratiqué, tous les quatre, de nombreux jeux pendant les confinements, et forts de près de 100 jeux dans leurs collections personnelles, ces passionnés ont décidé d'élargir leur cercle de jeu à tous les habitants de Honfleur. « Jouer, c'est relever des défis. C'est comme



une forme de compétition dans des univers variés. C'est divertissant avec des scénarios complètement différents », présente le secrétaire, Frédéric Lefebvre. « Nous souhaitons initier les gens à différents jeux sans avoir constamment le nez dans la règle. Notre idée est de vulgariser la règle du jeu plus rapidement pour prendre en main facilement les jeux », poursuit-il.

Jouer pour créer du lien

Chaque jeudi soir, toutes les deux semaines depuis le 2 juin dernier, le Pion de Normandie propose, à ses adhérents, des sessions jeux de société dans la salle Carnot à Hon-

fleur, qui sont ouvertes dès 14 ans. « Il peut y avoir des soirées à thème car nous ne pouvons pas emmener tous nos jeux. Ça peut être coopératif, autour de la mécanique ou des jeux d'ambiance comme sur le thème médiéval, des mots... Les gens peuvent aussi venir avec leurs jeux pour partager leur ludothèque personnelle », explique le président. Avec un maître-mot pour ligne de conduite : créer du lien entre les habitants.

Et ils commencent fort : ils ont élaboré pour vous des jeux à retrouver en page 24.

Pratique

Le Pion de Normandie : renseignement par mail sur lepiondenormandie@gmail.com ou sur Facebook et Instagram "Le Pion de Normandie". Les sessions jeux pour les mineurs sont soumises à la présence d'un représentant légal.

→ UNE CINQUANTAINES D'ASSOCIATIONS ONT PARTICIPE AU FORUM

Le 3 septembre dernier, une cinquantaine d'associations culturelles, sportives, de mémoire et sociales sont venues participer au forum des associations qui s'est tenu dans la halle du stade Pinel. L'occasion, pour chacun, de présenter ses activités.

→ UN GUIDE DES ASSOCIATIONS EST EN COURS DE PREPARATION

À noter que, sur demande du maire, Michel Lamarre et du maire-adjoint en charge de la communication, Nouridine Barqi, la Ville de Honfleur prépare un guide recensant les associations existantes sur son territoire. Les informations qui figureront sur le document sont les suivantes : nom de l'association, du président, de l'organisateur, descriptions des activités avec jours, horaires et lieux et enfin les contacts, réseaux sociaux et autres sites Internet. Un formulaire est à retrouver sur le site de la Ville : <https://www.ville-honfleur.com/forum-des-associations-2022-inscription/> **Date limite des retours le 31/10/2022.**



Avec la pose de cette première pierre, le chantier est officiellement lancé. Première étape : la réhabilitation des bâtiments. L'ouverture au public de la scénographie et le début du chantier de reconstruction sont, eux, prévus à l'automne prochain.

RECONSTRUCTION DE LA MORA

un projet tourné vers nos jeunes et nos habitants

« Cette pose de première pierre est le point de départ de la **restauration d'un patrimoine** [...] qui a inspiré de nombreux peintres (Hambourg, Herbo, Leterreux, Driès...) et dont les tableaux sont exposés dans plusieurs musées du monde entier. » C'est par ces mots que le maire de Honfleur, Michel Lamarre, a officiellement inauguré le lancement du chantier de reconstruction du navire de Guillaume Le Conquérant, La Mora, le 16 septembre dernier. C'est sur le Môle, l'un des sites les plus emblématiques de Honfleur, que les travaux pour faire revivre ce bateau, navire amiral de la conquête de l'Angleterre, seront menés, portés par l'association La Mora – Guillaume Le Conquérant.

Tout a commencé en 2016, lorsqu'Alain Bourdeaux, président-fondateur de l'association et membre du bureau de l'association de l'Hermione-Lafayette, est venu à la rencontre de Michel Lamarre. Après lui avoir présenté son projet de faire renaître la Mora, à travers un chantier-spectacle sur sept ans, ouvert au public et dans le respect de l'authenticité de ce navire historique, l'Élu de Honfleur a tout de suite convaincu Jean-Léonce Dupont, le président du Département (propriétaire du site), d'accompagner ce projet.

Un chantier tourné vers la jeunesse

Première étape : réhabiliter les bâtiments existants sur le Môle, pour y accueillir un projet scénographique. Pédagogique et immersif, un parcours de visite, au cœur de l'histoire de la conquête de l'Angleterre, racontera l'épopée de Guillaume-le-Conquérant et plus largement, l'histoire maritime de la Normandie. Une ex-

périence ludique qui doit ouvrir au public à l'automne 2023.

Par la suite, c'est le chantier proprement dit qui commencera. En tout, les travaux mobiliseront une dizaine de compagnons qui ne travailleront qu'avec les outils et procédés du XI^e siècle. Et cette aventure, ouverte au public, se voudra **résolument tournée vers la jeunesse** puisqu'accueillera des 16-25 ans en formation, **insertion, apprentissage ou encore en études**, pour leur permettre de se former en conditions réelles. « *Former des jeunes aux métiers de la construction marine, sensibiliser des scolaires et des universitaires au monde de la mer, retrouver des gestes et des techniques perdus, raconter l'histoire maritime de la Normandie, et renouer une amitié millénaire entre la France et l'Angleterre sont autant de défis que nous souhaitons relever.* », soulignent les membres de l'association dont le président est aujourd'hui Olivier Pagezy, qui a repris le flambeau après le décès d'Alain Bourdeaux. Le navire, voué à naviguer, devrait être mis à l'eau aux environs de 2030.

Un appel aux dons lancé

Le budget total de la réhabilitation du site et de l'installation de la scénographie est de 7,2 millions d'euros. Trois millions d'euros supplémentaires devront servir à la reconstruction du navire (alimentée par la fréquentation touristique sur le site).

Aussi, en plus des partenaires institutionnels (La Ville de Honfleur, la CCPHB, le Département, la Région, l'État, dans le cadre du Plan de Relance), un appel aux dons est lancé auprès du public.

Informations par mail : contact@la-mora.org



ECONOMIES D'ENERGIE

la Ville agit depuis plus de 12 ans

Préservation de la biodiversité, plan de sobriété énergétique, économie d'énergie... en cette période incertaine, ces termes sont presque nouveaux pour beaucoup. Mais pour Michel Lamarre, le maire de Honfleur, ils ne le sont pas. « *Nous n'avons pas attendu 2022 pour lutter contre le réchauffement climatique à Honfleur ! Cela fait plus de 12 ans que nous y travaillons !* »

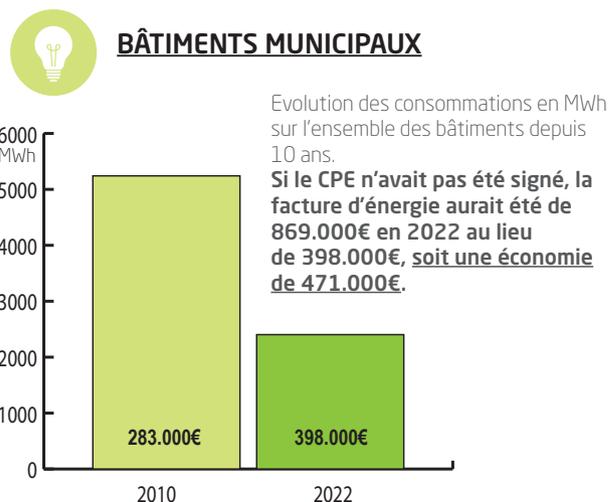
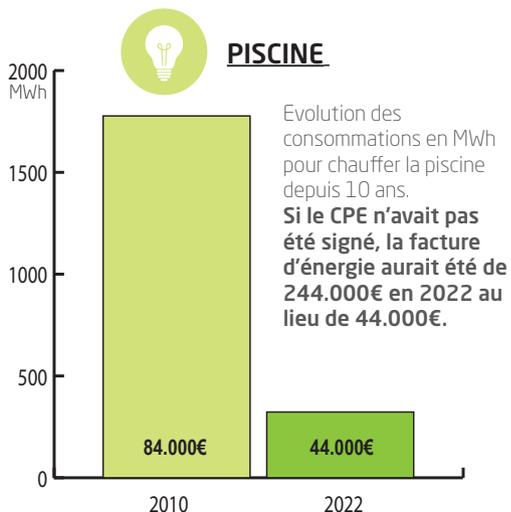
En effet, les efforts faits à Honfleur remontent à 2010. Cette année-là, **Michel Lamarre est l'un des deux seuls maires de France à signer un contrat de performance énergétique (CPE)**, répondant au Grenelle de l'Environnement.

Qu'est-ce que ce contrat ? Concrètement, le maire a fait le choix, à l'époque, d'investir plusieurs millions d'euros sur 20 ans en travaux, pour permettre d'améliorer la performance énergétique de 49 bâtiments mu-

nicipaux. Et c'est le prestataire Cram Normandie, choisi suite à une procédure d'appels d'offres, qui s'est chargé, depuis, de la gestion quotidienne des questions de fourniture d'énergie, de maintenance et de renouvellement des équipements.

Ainsi, pendant ces dix années, un ambitieux programme de travaux a été mené. Par exemple, ont notamment été installés une pompe à chaleur à la piscine municipale, des panneaux photovoltaïques à l'école Monet, des générateurs d'air chaud à condensation au musée Boudin ou encore une chaudière à bois dans les serres.

Si la signature de ce contrat semblait audacieuse, à l'époque, il est facile de voir aujourd'hui que l'intuition de Michel Lamarre était la bonne. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes.





Pour aller plus loin

« Forte de ce constat et au vu du contexte actuel, la municipalité a décidé de pousser encore plus loin les efforts », appuie Michel Lamarre. En effet, les élus et les services travaillent à renforcer le plan de sobriété énergétique de la Ville, en étudiant d'autres pistes pour réduire encore la consommation d'énergie :

- Les consignes de chauffe dans les bâtiments publics vont évoluer. Ainsi, une baisse de 1°C va être appliquée dans tous les bâtiments municipaux, en dehors des écoles et crèches.
- Alors que d'autres collectivités ont fait le choix de fermer leur piscine, la Ville de Honfleur la maintient ouverte en période scolaire, notamment pour permettre aux plus jeunes d'apprendre à nager, mais fermera les portes de cette structure pendant les vacances de Noël et de février 2023.
- Optimisation des horaires de chauffe des bâtiments municipaux au plus près des occupations.
- Une poursuite et une intensification des programmes de travaux seront proposés dans le budget 2023 pour continuer à améliorer les performances énergétiques des bâtiments.

Par ailleurs, la Ville compte sensibiliser ses services mais aussi les utilisateurs de ses équipements au bon sens et à ces bons gestes à adopter. À ce propos, les agents du Centre Communal d'Action Sociale ont d'ores et déjà été sensibilisés aux économies d'énergie possibles à réaliser dans les foyers.

Zoom

Extinction nocturne partielle de l'éclairage public : un nouveau pas franchi ce 15 octobre 2022

Le 15 octobre 2022, à l'occasion de la 14^e édition du « Jour de la Nuit », la Ville de Honfleur a franchi un nouveau cap dans son action en faveur de la préservation de la biodiversité. En effet, ce jour-là, une expérimentation a démarré Jetée de l'Ouest (entre le jardin public et la plage) et la Jetée de l'Est (parkings du Môle : de la grande roue aux camping-cars) : l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin.

Pourquoi ce choix ? Labellisée « Territoire engagé pour la Nature » (TEN) l'an dernier, la Ville de Honfleur s'est en effet engagée à mener de nouvelles actions concrètes en faveur de la préservation de la biodiversité locale et de lutte contre la pollution lumineuse. Et c'est en ce sens que les élus

et les services ont travaillé à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Par ailleurs, un travail d'optimisation des puissances par armoire électrique vient d'être lancé pour définir, en fonction des préconisations de limitation des nuisances lumineuses, de la sécurité en ville et des réglementations environnementales, une programmation adaptée de l'utilisation de l'éclairage public afin d'évaluer les possibilités futures d'extinction. Une concertation avant un plus large déploiement de cette mesure sera bien sûr menée avec les habitants.

Pour sensibiliser le public

En plus de l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public, ce 15 octobre dernier, plusieurs actions ont également été proposées au public :

→ À la médiathèque, une exposition « Ciel miroir des cultures » est proposée par l'association française d'astronomie et le fonds de documentation sur les thèmes du ciel étoilé, de la biodiversité et du

sommeil, est mis à disposition du public jusqu'au 20 octobre.

→ Un « défi des familles » va être proposé aux familles honfleuraises par le biais des écoles primaires de la Ville. En effet, les écoliers et leurs parents seront invités à observer le ciel et les étoiles mais aussi leur environnement (bruits, animaux, sensations dans le noir), à travers un questionnaire.

→ Enfin, les élus et services de la Ville vont entamer une démarche de sensibilisation de ces thématiques auprès des commerçants et entreprises.

- Illuminations de Noël : les points lumineux sont désormais tous équipés de LED. Le temps d'allumage des décorations de Noël sera réduit cette année.

- 2.250 points lumineux (éclairage public) ont été recensés à Honfleur ; 25% d'entre eux sont déjà équipés de LED.

- 40% d'économie sur les consommations de l'éclairage public depuis 2015.



SERVICE PROPRETE

œuvre tous les jours pour la propreté

Le saviez-vous ? Il existe un service municipal, à Honfleur, qui travaille 363 jours par an, qu'il pleuve, vente ou fasse une chaleur caniculaire. Ce service n'est autre que celui de la propreté urbaine, composé d'une vingtaine d'agents. Quelles sont leurs missions ? Ramasser les déchets, mégots, déjections canines et autres détritus présents sur la voie publique et, ce, dans toute la Ville.

Ce service, réparti en plusieurs équipes, se partage le territoire de la Ville, chaque jour du lundi au dimanche de 6h à 21h (17h en saison basse). Les agents à pied, qui effectuent entre 15 et 17 km par jour, ramassent déchet par déchet, au sol et dans les caniveaux, et les entassent dans des sacs poubelle déposés à des endroits définis, partout en ville. L'équipe en camion les récupère ensuite et les décharge à la déchetterie, gérée par un prestataire de service, la COVED.

En parallèle, chaque jour, ces agents s'occupent également de tous les dépôts sauvages, saletés, ordures et déchets de toute nature, sortis en dehors des horaires prévus pour la collecte et des règles édictées par la CCPHB. Ils font en sorte que la Ville soit la plus propre possible, tout le temps, malgré le monde et les incivilités. Des valeurs auxquelles le maire, Michel Lamarre, est très attaché.

Ils sont garants de la propreté de la Ville

Équipés de balayeuses, laveuses, souffleurs à main, chariots, binettes, pelles et pinces, ils arpentent les

rues et ruelles de la Ville pour les nettoyer. À l'année, les équipes de la Propreté vident et nettoient également les lavoirs, cascades et pataugeoires municipales, ouvrent et ferment certains parcs (jardin du Tripot notamment), montent et démontent le marché du samedi puis lavent les rues après coup, sont chargés de veiller au bon état du mobilier urbain, et prévenir en cas de problème pour qu'une autre équipe vienne réparer. C'est encore ce service qui est responsable du nettoyage des cours des musées et des écoles de Honfleur. Enfin, l'été, les agents dés herbent mécaniquement ou brûlent les mauvaises herbes sur l'espace public.

Alors que le service propreté gère les ordures ménagères des habitants dans le centre de Honfleur, de son côté, la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), par le biais de son prestataire, la COVED, s'occupe des encombrants, des déchets des professionnels, mais également de la collecte des cartons, verres et huiles alimentaires usagées, produits par les professionnels. Et ce, en porte à porte mais aussi via les colonnes d'apport volontaire.

La propreté de la Ville est un véritable enjeu pour la municipalité. Mais si la Ville fait sa part du travail, il en va de la responsabilité collective de rendre Honfleur propre. La Ville encourage vivement chacun à respecter les règles de tri.



→ GOELANDS ET LA GESTION DES OEUFS

La Ville réfléchit à une politique de gestion des œufs

Les trottoirs honfleurais sont, depuis de nombreuses années, la cible favorite de goélands, y trouvant ici ou là, quelques restes de déchets à se mettre sous la dent. Conséquence : les dégâts et nuisances sont de plus en plus nombreux à Honfleur. « *Et ce phénomène prend de l'ampleur avec le tourisme qui se développe* », souligne le premier adjoint de Honfleur, Felipe Alvarez.

Comment réguler cette espèce protégée ? La Ville de Honfleur, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), et à la demande du maire, se lance dans une nouvelle démarche qui devra, avant toute chose, être validée par les autorités compétentes. Première étape : recenser les nids présents sur la commune avant de pouvoir, dans un deuxième temps, lancer des actions ciblées comme, par exemple, une politique de gestion des œufs.

« *En attendant, les habitants doivent, dans la mesure du possible, sortir leurs poubelles dans un container solide, suspendre leurs sacs d'au moins 60 à 80 cm du sol et/ou encore déposer leurs déchets dans des points d'apport volontaire pour éviter qu'ils ne s'accumulent dans les rues* », préconise Felipe Alvarez.

→ UN PIGEONNIER CONTRACEPTIF A HONFLEUR

Les pigeons provoquent des déjections, du bruit, des dégradations. Afin de résoudre les problèmes de nuisances générées par la surpopulation des pigeons, Michel Lamarre et son équipe ont fait le choix d'installer, dans la cour de l'école de l'Homme de Bois, un pigeonnier contraceptif, après, notamment, en avoir échangé avec l'association colombophile honfleuraise. Une action qui avait déjà porté ses fruits dans différentes collectivités du Calvados.

L'objectif du pigeonnier contra-

ceptif : habituer les oiseaux à venir nicher dans cette cabane en bois créée pour eux, grâce à la venue de pigeons domestiqués, pour pouvoir ensuite les vacciner, effectuer des contrôles d'hygiène mais également maîtriser leur population. Et maîtriser la population ne signifie pas tuer les animaux. « *Non, seulement de rendre stériles une partie de la portée. Nous nous lançons dans une bataille de plusieurs années* », détaille Felipe Alvarez.

L'expérimentation vient de démarrer à Honfleur et, si c'est une réus-



site, d'autres pigeonniers pourraient être installés ailleurs en ville.

En plus de ses actions, la municipalité invite chacun à vérifier de rendre inaccessibles leurs recoins et de limiter, au maximum, l'hébergement sauvage de pigeons.

→ VEHICULES ELECTRIQUES : INSTALLATION DE 10 BORNES DE CHARGEMENT RAPIDE

Syndicat départemental d'énergies du Calvados, le SDEC Energie est en charge, pour tout le département, du déploiement des bornes électriques sur son territoire. À Honfleur, l'objectif, fixé par Michel Lamarre et les élus du conseil municipal, est d'installer 10 bornes cet automne. « *Une double borne de chargement rapide sera installée cours Albert-Manuel, près de La Poste. Et la Ville a demandé à ce*

que, dans le même temps, soient installées quatre autres bornes classiques en ville : à l'entrée des parkings cours des Fossés, Montpensier et du phare de l'hôpital, non loin du Naturospace, mais aussi à l'entrée du parking Sainte-Catherine, près du jardin public », annonce Felipe Alvarez, premier adjoint au maire.

Véritable volonté municipale, l'installation de ces bornes, adaptables

à tous les véhicules électriques, complète l'offre proposée sur Honfleur puisqu'il y a quelques mois, 10 emplacements de recharge pour vélos électriques ont été mis en place rue Geneviève-Seydoux, le long de l'Hôtel-de-Ville.

Pratique

Carte interactive des sites équipés, tarifs des badges, méthode pour recharger sur le site <https://mobisdec.fr/>



Les adjoints, Felipe Alvarez et Patricia Sausseau, se sont rendus sur les travaux de la rue Haute pour échanger avec les habitants.



RUE HAUTE

des travaux pour embellir la rue

Comme annoncé par Michel Lamarre, lors d'une réunion publique en juin dernier, mi-septembre, les travaux d'embellissement et de valorisation de la rue Haute ont commencé.

Une première phase de chantier, portée par le SIVOM, portera sur une réhabilitation complète du réseau d'assainissement (gestion des eaux usées), et sera suivie d'une deuxième phase de travaux (compétence Ville de Honfleur), à savoir la remise en état de la voie. À noter que cette dernière permettra d'améliorer la structure de la voirie et l'évacuation des eaux pluviales. Les liaisons piétonnes seront facilitées grâce à des trottoirs élargis et la circulation des véhicules pacifiée par des aménagements de voirie adaptés. Les revêtements seront en pavés de grès sciés afin de faciliter la circulation piétonne.

Durant cette période de chantier, la rue reste accessible aux piétons de manière continue, les points de collecte des ordures ménagères ont été maintenus et des dispositions ont été prises pour faciliter l'accès aux véhicules durant le week-end. Un panneau « les commerces restent ouverts » a été installé à l'entrée de la rue et une aire de livraison est possible pour les commerçants à l'entrée de la rue. Les travaux doivent, en tout, durer jusqu'en juin 2023.

Pour répondre aux questions des habitants et des riverains sur ces travaux, un numéro de téléphone a été mis en place : le 07 48 15 21 49. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Infos

- Les travaux sont réalisés **en continu de 7h à 18h** en semaine.
- Le **stationnement** est interdit depuis le 19 septembre dernier dans cette rue.
- La **circulation**, arrêtée en journée pour les véhicules légers, depuis le 19 septembre dernier, est rétablie chaque week-end et le sera également la semaine du 31 octobre au 6 novembre inclus.
- **400 000€** : c'est le coût de la première phase de ce chantier (assainissement). La totalité est financée par le SIVOM.
- **Collecte des déchets** : pendant toute la durée des travaux, des points de collecte (ordures ménagères, emballages, papiers et verres) resteront installés boulevard Charles V et place Jean de Vienne.

> Plus d'infos sur la deuxième phase dans la prochaine édition.



→ RUE CACHIN

Courant septembre, la rue Cachin, la rue Saint-Léonard et la place Saint-Léonard ont été fermées à la circulation et au stationnement le temps de deux semaines. La raison ? La reprise des revêtements des carrefours en pavés et caniveaux. Ces travaux ont été pris en charge par les assurances des entreprises suite à des défauts constatés lors des travaux exécutés en 2016.

Ils ont été réalisés dans des délais contraints et imposés, et la municipalité regrette la communication tardive et la gêne occasionnée.



→ VIDEOPROTECTION

Des nouvelles caméras de vidéoprotection vont être installées à Honfleur

Près des établissements scolaires, des bâtiments publics, aux entrées et sorties de ville... les caméras de vidéoprotection sont aujourd'hui devenues indispensables dans les communes pour lutter contre les atteintes aux biens, les trafics en tout genre ou encore résoudre certaines affaires ou infractions. À Honfleur, les premières caméras ont été posées en 2020. Et cette année, de nouvelles doivent être installées pour assurer la tranquillité publique. « L'objectif est de sécuriser les lieux de culte, établissements scolaires... là où il y a beaucoup de fréquentation », explique le responsable de la Police municipale, Stéphane Germain.

Proposée par les services et élus de la Ville et validée par le préfet, l'installation de caméras ne se fait pas à la légère. « Il faut que la commission de sécurité de la préfecture se réunisse et valide ce que propose la municipalité. Si c'est le cas, un arrêté préfectoral atteste de tout cela », précise Stéphane Germain.

→ RODEOS URBAINS

Le 30 août dernier, une opération de lutte contre les rodéos urbains a été menée dans le quartier des Marronniers-Canteloup, à Honfleur sur demande de Michel Lamarre. À l'origine de cette opération de contrôle des deux-roues et des voitures, la Police nationale, aidée par la Police municipale. Le sous-préfet de Lisieux, Guillaume Lericolais, était présent.



→ TRANQUILLITE VACANCES

Il y a un peu plus d'un an, la Police municipale s'est associée à la Police nationale pour proposer l'opération Tranquillité Vacances aux Honfleurais. Le principe : « L'opération Tranquillité Vacances permet à quiconque part quelques jours ou quelques semaines en vacances de bénéficier, gratuitement, d'une surveillance de son domicile par les forces de l'ordre », explique Stéphane Germain, responsable de la Police municipale. « Les personnes intéressées doivent remplir une fiche (exemplaire sur le site de la mairie) mentionnant leur période d'absence, quelques informations concernant leur résidence mais également qui prévenir en cas d'anomalie constatée par nos services. »

À noter que ce service, gratuit, est possible toute l'année à Honfleur.

Informations auprès de la police municipale ou en mairie de Honfleur au 02 31 81 88 00.



Christophe Pierre est le responsable de la Mission locale Baie de Seine et du Point informations 14 - France Service, situés rue de l'Homme de Bois.



LA MAISON FRANCE SERVICES

vous accompagne dans vos démarches

Créée à la demande de Michel Lamarre pour vous accompagner dans vos démarches administratives, la Maison France Services a été inaugurée officiellement le 25 février dernier, à Honfleur. Structure importante dans le quotidien des habitants, elle est gérée au quotidien par Christophe Pierre qui nous présente son fonctionnement.

Qu'est-ce qu'une Maison France Services ?

« C'est une structure de soutien à vos différentes démarches administratives. Vous avez perdu votre carte grise, vous avez 60 ans et souhaitez commencer à préparer votre retraite ou vous ne savez comment obtenir vos remboursements santé ? Il y a forcément quelqu'un pour vous aider dans notre grande « Maison des Services ». Nos agents Point informations 14 - France Services sont polyvalentes, facilitatrices pour vos démarches. Certains services peuvent être réglés en direct, d'autres nécessitent un rendez-vous programmé avec des représentants de nos partenaires. »

Quels sont ces partenaires qui tiennent des permanences dans votre structure ?

« Nous accueillons en présentiel la CPAM ; ESI 14 (Education Solidarité Information), association ayant pour but d'aider à lutter contre les addictions ; la Carsat, la Caisse d'Allocations familiales, le CDAD14 (point d'ac-

cès au droit) ; le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) ; Soliha (amélioration du logement) et France rénov' (conseils en rénovation énergétique). Nous accueillons également un conseiller numérique départemental pour venir en aide aux personnes non familières aux démarches numériques, mais également pour animer des ateliers pour leur apprendre.

Cette présence sur le territoire de toutes ces structures est une volonté de Michel Lamarre, et fait partie du programme Petites Villes de Demain dans lequel la Ville et la CCPHB sont partie prenante. Des échanges en visio peuvent également être proposés aux usagers. »

Comment faire si j'ai besoin d'aide ?

Il suffit de franchir notre porte ! Nous sommes installés au 21, rue de l'Homme de Bois, à Honfleur. Nous sommes ouverts les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et vendredi de 8h30 à 12h. Il ne faut pas hésiter à nous joindre : nous sommes là pour aider tout un chacun à trouver ses solutions !

Pratique

Téléphone : 02 31 89 55 24

Zoom

La Mission Locale vient en aide aux 16-25 ans

À Honfleur, dans ses locaux du 21 rue de l'Homme de Bois, la Mission locale, présidée par Michel Lamarre, accueille tous les jeunes de 16 à moins de 26 ans, non scolarisés, qualifiés ou non. « *Nous recevons chez nous ces jeunes et leur proposons un accompagnement global autour de l'orientation, de la formation, de la découverte des métiers, de l'accès à l'emploi. Nous travaillons aussi les questions de la mobilité, du logement, de la santé...* », présente Christophe Pierre, le responsable de la Mission locale, dont le champ d'intervention est vaste. « *Le jeune qui vient chez nous ne sait pas toujours ce qu'il veut faire. Dans ce cas, nous proposons de l'aider à se trouver grâce, notamment, à des mises en pratique ludiques (casque de réa-*

lité virtuelle par exemple) », détaille Christophe Pierre.

Zoom sur le contrat d'engagement jeune

Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu es sans emploi ni formation ? Le dispositif national d'accompagnement intensif, dénommé Contrat d'engagement jeune, vise à relancer les jeunes sur le chemin de l'emploi ou de la formation. « *Grâce à ce dispositif, le jeune peut bénéficier d'un accompagnement personnel composé d'entretiens individuels et de moments en collectifs. Durant son parcours, il bénéficie d'une allocation d'un montant de 520€* », présente Christophe Pierre qui propose, au sein de la Mission locale de Honfleur, ces contrats d'engagement jeune.

Infos

T. 02 31 89 55 24 ou en tapant le #1jeune1solution.



© C. Pierre

Liste des partenaires du Point informations 14 - France Services :

ANTS

Préfecture du Calvados

Département du Calvados

Direction Générale des Finances publiques

CAF

CPAM

Conseiller numérique

CIDFF

URSAAF

Carsat retraite

MSA Côtes Normandes

Maison départementale des Personnes Handicapées

SDEC Energie

SAUR

EDF solidarité

Enedis

Tribunal judiciaire de Caen (Conseil départemental d'accès au droit)

Pôle Emploi

Chambre de commerce et d'industrie

CREAN (Carrefour rural européen des acteurs normands)

Association Mathilde

SOLHA



Déborah Peyrucq et ses parents au cœur de l'entreprise Socotex.

L'ENTREPRISE FAMILIALE SOCOTEX *fete ses 50 ans*

À Honfleur, elles font partie de ces entreprises qui résistent au temps et aux épreuves, comme le dit souvent notre maire, Michel Lamarre. La Socotex, entreprise familiale, a forgé sa réussite dans la confection sur mesure, l'aménagement extérieur et les équipements de terrasse. Ce fabriquant en architecture textile, implanté sur la zone industrielle, fêtera cette année ses 50 ans.

L'une des clés de sa réussite ? Son esprit de famille. « Ici, nous avons vu des couples se former et nous accueillons aujourd'hui les enfants issus de ces unions. C'est une grande fierté et aussi une force ! », sourit Déborah Peyrucq, l'actuelle directrice générale. Et Déborah est bien placée pour comprendre ce qu'est une entreprise familiale.

En effet son père, Xavier, est entré à la Socotex en 1985. À l'origine au cœur de l'atelier de confection, il est ensuite devenu l'un des commerciaux de l'entreprise avant que le couperet ne tombe, au début des années 90. « Ça ne tournait plus, la société allait fermer. Mais il s'y est refusé, il a repris la direction, racheté l'entreprise et essayé de la relancer », raconte fièrement Déborah Peyrucq. L'objectif de Xavier : élargir leur champ de compétences. « Et c'est ce qu'il a essayé de faire jusqu'à sa retraite. Moi, qui travaillais dans la Mode, à Paris, je ne m'étais jamais dit que j'atterrirais ici ! Et puis, je m'étais toujours dit que jamais je ne travaillerais avec

mon père. Finalement, je me suis lancée à sa suite dès 2014. Et j'en suis aujourd'hui très heureuse ! »

Aujourd'hui, l'entreprise Socotex propose de la création sur mesure pour vos stores, pergolas et parasols. Avec un maître-mot : l'adaptabilité. « Nous sommes également devenus les référents français sur le marché de la voile d'ombrage. Cette belle réussite nous rend fiers ! »

À l'aube des 50 ans de l'entreprise, sa pérennité n'est aujourd'hui plus (du tout) remise en question. C'est même tout l'inverse : composée de 49 salariés, la société cherche à s'agrandir. « Nous recrutons sur différents postes et avons pour projet de changer de locaux d'ici deux ans pour être plus performants dans nos procédés », se réjouit Déborah.

Infos

L'entreprise recrute !

- Un magasinier
- Un coupeur
- Un soudeur
- Une personne qui a travaillé dans le bois ou l'aluminium (poste dans la fabrication)

Renseignements au 02 31 81 61 10



Signé Lulle, une nouvelle fleuriste

À Honfleur, au 17, rue de la République, Julia Clodius a ouvert, il y a trois mois, sa boutique Signé Lulle. Lulle comme libellule, comme ce petit insecte « romantique que l'on trouve dans les jardins. C'est exactement l'ambiance que l'on souhaite donner à notre magasin », explique Julia Clodius. Native de l'Orne, Julia Clodius a fait ses armes en apprentissage à Deauville avant de se lancer dans sa propre entreprise à Honfleur.

Dans sa boutique, elle propose des bouquets « rustiques, sobres, avec uniquement des fleurs de saison et, dans la mesure du possible, des variétés anciennes. C'est un choix assumé que de ne pas avoir autant de choix que peuvent avoir les autres fleuristes », précise celle qui souhaitait ainsi se démarquer. Et pour sortir du lot, Julia Clodius propose également à la vente des éléments de décoration : vases en céramique, coussins, paniers mais aussi textiles (blouses, sacs, kimonos, tissus fleuris de marque française et issus de savoir-faire indien). La fleuriste propose également de créer elle-même votre bouquet de fleurs séchées pour des compositions originales et personnalisées.

Enfin, avec son conjoint, Silvere Tremblé, Julia s'est lancée dans la création de bougies parfumées à base de cire végétale. « Nous exposons aussi des créations, dessins, œuvres d'artistes locaux au sein de la boutique », souligne celle qui est désireuse d'intégrer pleinement l'univers honfleurais.

Pratique : Julia Clodius est joignable au 06 22 97 35 82 ou sur Instagram : Signé Lulle. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, vendredi 10h30-19h30/ fermé les mercredis et jeudis/samedi 10h-19h30 et dimanche 10h-17h.



Nadia Aumont propose de la sophrologie préventive

Ancienne salariée de chez Akai, Honfleuraise depuis toujours, Nadia Aumont a ouvert, en janvier dernier son entreprise. Sophrologue certifiée, formée pendant deux ans du centre de formation de Saint Contest, Nadia Aumont propose des séances à domicile, en visioconférence mais également en cabinet, à Gonneville-sur-Honfleur. « Il y a quelques années, ma sœur est tombée gravement malade. Je l'ai accompagnée pendant tout son combat, jusqu'au bout. La sophrologie m'a fait du bien, m'a offert un regard différent sur la vie. Et c'est pour que les autres puissent avoir cette chance que je me suis lancée », explique celle pour qui, pratiquer la sophrologie, c'est avant tout « donner, à tous, le mode d'emploi de leur corps, de leurs émotions, de leur mental. Je leur donne des clés, des techniques simples pour bien gérer tout ce qui peut leur arriver. »

Nadia Aumont travaille aussi bien avec des particuliers qu'au cœur des entreprises. « On fait appel à moi parfois en prévention des burn-out. Être dans le préventif permet de mieux gérer le quotidien. »

Actuellement à la recherche d'une salle pour ses séances de groupe, Nadia Aumont propose des séances individuelles mais également des « réunions sophro » à domicile, à compter de cinq personnes, ainsi que des séances pour les familles. Et elle offre 10 % de remise au personnel soignant et aux aidants, ceux accompagnant une personne malade. « Parce que ces personnes-là ont tendance à s'oublier », encourage-t-elle.

Pratique : Nadia Aumont est joignable au 06 50 00 76 44 ou par mail : ansophrologie@gmail.com. Retrouvez-la également sur TikTok, Instagram et Facebook.



Vivéco : Trois frères ont ouvert leur commerce sur le Plateau

Il y a plus d'un an, Ramdane Belarif et ses frères, Said et Mourad, venus du Havre, ont décidé de se lancer et d'ouvrir, sur le Plateau, un nouveau commerce, le Vivéco. « Notre arrivée ici est le fruit du hasard. Un soir, en me promenant à Honfleur, je me suis rendu compte qu'après une certaine heure, il n'y avait plus de commerces ouverts. Sur le Plateau, ce local était vide et visiblement, les habitants attendaient ce service avec impatience. Alors j'ai décidé de me lancer. »

Fruits, légumes, produits du quotidien, charcuterie, mais aussi pain, viennoiseries, Ramdane Belarif propose un peu de tout. « Nous avons même des produits pour bébé, pour animaux. Et nous faisons point relais. L'objectif est vraiment de rendre service aux gens, et d'autant plus aux actifs qui ne peuvent pas toujours se rendre en magasin avant 19 ou 20h. » Dans son Vivéco, ouvert tous les jours de 8h à 21h, vous trouverez aussi des journaux et la Française de Jeux.

Le commerce des frères Belarif tourne si bien que Ramdane envisage même de proposer davantage de produits. « Nous attendons de voir ce qui se construit tout à côté, et, s'il y a un espace à prendre, plus grand, nous irons », confirme-t-il.

Pratique : 3, rue du Vermont, quartier des Hauts-Bords, à Honfleur. Ouvert 7 jours sur 7, 365 jours par an, de 8h à 21h.





Françoise, bénéficiaire du service de portage à domicile, en compagnie de Clarisse, surnommée par certains le rayon de soleil.

PORTAGE DE REPAS :

une mairie proche de ses habitants

À Honfleur, il existe un service de portage de repas à domicile, mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Clarisse Pottier est chargée d'assurer la distribution aux bénéficiaires.

En plus de réceptionner et de distribuer les repas, Clarisse leur apporte également un sourire et un passage bienveillant.

Qui peut bénéficier de ce service ? Ce service est destiné aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap étant dans l'incapacité ponctuelle (pour raisons médicales) ou permanente de préparer leurs repas (mais pouvant les réchauffer).

Comment ça fonctionne ? Le repas est livré au domi-

cile du demandeur en liaison froide, grâce à un véhicule réfrigéré. La livraison s'effectue du lundi au vendredi entre 8h et 13h (le jeudi pour le samedi et le vendredi pour le dimanche). La fréquence varie selon les besoins entre 1 et 7 jours par semaine.

Qui prépare les repas ? C'est un prestataire extérieur, Convivio, qui prépare les repas. Chaque repas comporte une entrée, un plat de résistance, un fromage ou un laitage, un dessert, une soupe et du pain.

Comment s'inscrire ? Contactez le CCAS à la mairie de Honfleur au 02 31 81 88 00. Le CCAS vous accueille les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

Une présence bienveillante au quotidien

« Au-delà d'un réel service rendu, le portage de repas à domicile participe au maintien des habitants chez eux. On peut aussi parler d'une présence au quotidien : Clarisse les voit presque tous les jours, elle garde ainsi un œil bienveillant sur nos aînés, et peut alerter en cas de difficultés. »

Martine Lemonnier

Maire-adjointe en charge des Affaires sociales



CANICULE, GRAND FROID, PANDEMIE...

Un registre des personnes fragiles ou isolées est mis en place à la mairie de Honfleur

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a créé un registre répertoriant les personnes se sentant vulnérables, fragiles ou isolées. Ce listing permet aux agents du CCAS d'assurer une veille sociale et sanitaire, notamment en cas de canicule, de grand froid ou encore de pandémie. « *Nous pouvons ainsi contacter les personnes répertoriées afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer de leur bien-être* », rappelle Martine Lemonnier, maire-adjointe aux Affaires Sociales.

Bien sûr, les éléments communiqués sont confidentiels. Et, à tout moment, chacun peut demander la modification ou la suppression des informations le concernant.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, demandez-le au CCAS, à la mairie de Honfleur.

Mairie de Honfleur
Centre Communal d'Action Sociale

Honfleur, le 6 janvier 2021

Objet : Registre des personnes fragiles ou isolées

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer de l'existence d'un registre répertoriant les personnes se sentant vulnérable, fragile ou en situation d'isolement.

Ce listing permet au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Honfleur d'assurer une veille sociale et sanitaire notamment en cas de canicule, de grand froid, de pandémie. Nous pouvons ainsi contacter les personnes répertoriées afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer de leurs bien-être.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, nous vous invitons à compléter le coupon, ci-dessous, et à le retourner au CCAS, à la Mairie de Honfleur.

Les éléments communiqués sont évidemment confidentiels. A tout moment, vous pouvez demander la modification ou la suppression des informations vous concernant.

Vous êtes agréé, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine LEMONNIER
Vice-présidente du CCAS

Inscription sur le registre des personnes fragiles ou isolées

Je soussigné(e) Madame / Monsieur (Nom/Prénom) _____
souhaite être inscrit(e) sur le registre des personnes en situation d'isolement ou de fragilité, concernant _____

Je sais qu'à tout moment, je peux demander la modification ou la suppression des informations me concernant.

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Nom et numéro de personnes à prévenir en cas d'urgence (facultatif) : _____

Fait le (date) : _____
Signature _____

Mairie de Honfleur - CCAS - BP80049 - 14802 HONFLEUR CEDEX
Tel : 02 31 81 88 00 - mail : alemannei-ccas@ville-honfleur.fr

UNE NOUVELLE DENTISTE EST ARRIVEE A HONFLEUR

« La Betty Boop des dents ». C'est ainsi qu'est surnommée Karine Lavollée, nouvelle dentiste arrivée en janvier dernier à Honfleur.

Installée au sein du Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA), là où était situé auparavant le collège Henri de Régner, la nouvelle spécialiste a aménagé son espace bien à elle. « *C'est aéré, coloré, accueillant. On me dit souvent que ma déco ne ressemble à aucune autre !* », sourit-elle.

Et en effet, l'objectif de Karine est de donner une autre image de sa profession à ses patients. « *Souvent, on me rapporte des souvenirs traumatisants d'expériences avec les dentistes.*

Moi, je veux mettre mes patients en confiance. »

Avide de nouvelles connaissances, Karine Lavollée continue de se former chaque année. « *Mon objectif est d'avoir une vision globale de la bouche de chaque patient.* »

Et si elle a quitté Pont-l'Évêque pour Honfleur, c'est bien grâce à l'émulation qui s'est créée autour du PSLA. « *Je trouve que c'est un service rendu au patient que d'avoir regroupé tant de spécialistes, médecins, pharmacie et autres services au sein d'un même pôle. Quand on travaille main dans la main, on va plus loin. Et je remercie la Ville de Honfleur pour cela* », ajoute Karine Lavollée.



Pratique

Son cabinet est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et les mercredis et vendredis de 9h30 à 14h en continu.

Contact : 02 31 14 42 71
www.drkarinelavollee.fr



Le vendredi 16 septembre dernier, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a officiellement inauguré la fin de la tranche principale des travaux entrepris pour restaurer le Manoir du Désert, situé sur le Plateau.

Pour rappel, ce bâtiment, à l'architecture atypique, a été construit pour le compte de la famille Le Danois, armateurs-avitailleurs honfleurais, qui, aux XV^e et XVI^e siècles, tirait une part importante de ses richesses du négoce maritime. Propriété de Marie-Thérèse Turgis jusqu'en 1970, celle-ci le lègue à la Société du Vieux Honfleur qui l'offre à son tour à la Ville. Sa structure – étage à pans de bois construit sur un rez-de-chaussée à damier de calcaire et silex – est représentative de l'architecture noble de la fin du Moyen-Âge dans le Pays d'Auge.

« J'ai souhaité sauver ce bâtiment, classé Monument historique en 1928, et le restaurer à l'identique, afin d'en assurer la conservation », précisait Michel Lamarre, lors de son allocution le 16 septembre dernier. Le chantier, qui s'est concentré sur

le clos et le couvert du bâtiment, n'a pas été uniquement celui du sauvetage « physique » du monument : des investigations scientifiques – et pas des moindres – ont été réalisées, au cours des dernières années, sur l'édifice : inventaire de l'ensemble des graffitis maritimes découverts sur les hourdis ; étude dendrochronologique permettant de révéler la séquence d'abattage de certains arbres ayant servi à la construction du Manoir... Éléments qui ont permis de dater le début de sa construction (vers 1488), et de conforter, si besoin en était encore, l'importance de préserver cet édifice pour les années à venir.

Quel avenir pour le Manoir du Désert ?

Ce joyau de l'architecture normande, « qui ne sera pas transformé ni modernisé », doit, d'ici quelques mois, devenir un lieu de vie animé par les associations culturelles et patrimoniales de la Ville et par différentes manifestations. « Il sera désormais ouvert aux visites guidées de manière permanente, sous la houlette de l'Of-

ficé de Tourisme et du CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) de la Lieutenance, qui ouvrira dans quelques mois, et pourra servir de support à divers ateliers de médiation, que ce soit par la connaissance des formes bâties, l'approche physique des matériaux qui le constituent ou encore une approche virtuelle permettant de visiter le site au temps des Le Danois », présente Benjamin Findinier, conservateur des musées de Honfleur et directeur du pôle Patrimoine et lecture publique duquel relève le Manoir du Désert.





© Cafetera Roja

DANS L'INTIMITE DU BATOLUNE

découvrez de nouveaux groupes musicaux

Faire venir les artistes que l'on ne voit pas partout, dans une petite salle intimiste et dans laquelle le public aime se retrouver. Telle est la vocation du Batolune, la salle de spectacles de Honfleur. Située dans le quartier des Corsaires, en plein cœur de la Cité des Peintres, le Batolune propose, jusqu'au 25 novembre prochain, plusieurs concerts et groupes à venir découvrir. « Je fonctionne au coup de cœur. J'ai envie de faire découvrir des sons, des univers, des groupes aux spectateurs honfleurais. Et ce, grâce à un bel outil qui offre une vraie qualité musicale et une réelle proximité entre les artistes et le public », présente le responsable de la structure, Benoit Nicolle, qui réussit, régulièrement, à dénicher

certaines pépites. « La salle est un vrai atout pour les artistes et le public. Nous sommes souvent les premiers en Normandie à faire venir certains groupes avant même qu'ils ne deviennent connus », souligne celui qui accueille régulièrement des artistes en résidence.

Un concert à ne pas manquer au Batolune pour cette fin de saison ? « La Cafetera roja, le 25 novembre prochain. Ça fait six ans que j'ai envie de les faire venir ici. C'est un groupe intéressant parce que brasse plusieurs styles : hip-hop, jazz, rock... il est assez représentatif

du public du Batolune qui est plutôt éclectique. »

Programmation du Batolune

- > 29 octobre, 20h30 :
La Gâpette (concert chanson)
- > 19 novembre, 20h30 : la
compagnie du Souffle 14
proposera une pièce de théâtre
« *Virage dangereux* »
- > 25 novembre, 20h30 :
La Cafetera roja

Pratique

Plus d'infos sur les groupes et les tarifs sur le site du Batolune : <https://lebatolune.fr/> / T. 02 31 81 42 21 / Mail : contact@lebatolune.fr

LES ADULTES DE L'ADAPT DE BERNAY VONT REALISER UNE CHANSON AU BATOLUNE !

Samedi 17 septembre, plusieurs pensionnaires de l'Adapt de Bernay – établissement médico-social accueillant des adultes porteurs de handicap – ont foulé les planches du Batolune pour un joli projet culturel : réaliser, de A à Z, une chanson.

Accompagnés de Benoit Nicolle, ces adultes se sont lancé le défi de travailler à la fois les paroles, mais aussi la musique, la mise en scène, l'interprétation, ainsi que le son et l'éclairage, pour une première représentation, devant le public, courant septembre 2023. Ce projet est ainsi nommé « *Éclate et Sens* ».



LA SENTE AUX LADRES

va désormais porter le nom de Jean Delage

« C'était un gars adorable, compréhensif sur tout. » C'est en ces mots que Jean-Luc Latour, actuel président du CS Honfleur Handball, parle de l'un de ses amis, ancien professeur de sports et de mathématiques au collège Henri de Régnier et fondateur de la section handball honfleuraise : Jean Delage.

Joueur reconnu, professeur apprécié, père de famille aimé, Jean Delage a eu son premier poste d'enseignant en 1958 à Honfleur, où il a exercé en primaire, puis au CEG Henri de Régnier et au lycée professionnel. Et, dès son arrivée en 1958, il a souhaité monter une section hand où il a été entraîneur et joueur. L'Amicale Laïque Honfleuraise, telle qu'elle se nommait lors de sa création, proposait également différentes sections sportives : haltérophilie et volley-ball. La section hand, elle, comptait 200 membres actifs et un nombre important de licenciés permettant la composition de plusieurs équipes : minimes, cadets, juniors, deux équipes réserves, une équipe première et une équipe féminine.

Jean Delage jouait au hand sous le maillot des Vikings et entraînait, tant « ses gars » que les féminines. « Il a même entraîné celle qui est devenu sa femme ! », sourit Jean-Luc Latour. Le club, surnommé les Corsaires, s'est ensuite transformé en Union Sportive Honfleuraise (USH) et le club a continué son ascension jusque dans les années 80.

Jean Delage est décédé en mai 2022. Marié, père de trois filles, Eve, Anaïs et Jeane, il était l'heureux grand-père de Pierre, Lison, Luis, Hanaé, Blanche et Madeleine.

Michel Lamarre et son équipe saluent l'engagement de Jean Delage et ont décidé de renommer la salle de la Sente aux Ladres « Gymnase Jean Delage ». Une cérémonie officielle se tiendra le 19 novembre prochain, à 17h, sur place.

En 2009, pour les 50 ans du club, les joueurs et membres de la section handball avaient écrit, pour Jean Delage, un texte hommage sur l'air de la « Chanson pour l'Auvergnat » de Georges Brassens. En voici quelques vers :

« Il est pour toi, ce p'tit refrain
Toi l'enseignant, not'bon copain
Qui nous appris à jouer, à rire,
À l'apéro... à bien s'tenir !

Eh oui mon Jean, bien avant l'heure,
On a voulu te faire honneur
Car c'est grâce à toi qu'à Honfleur,
Il y a autant de handballeurs ! »



L'équipe a été reçue en mairie par Nicolas Pubreuil, maire-adjoint en charge des Sports.

RUGBY : LES SENIORS

champions de Normandie série 2

La saison dernière, l'équipe senior masculine du RACH (Rugby athlétique club de Honfleur) a remporté le titre de champion de Normandie en deuxième série territoriale. Premier titre pour cette équipe et ce club, le club et les élus de Honfleur ont décidé d'immortaliser cet événement.

L'équipe, les joueurs et les encadrants ont ainsi été reçus en mairie début juillet dernier, en présence de Nicolas Pubreuil, maire-adjoint en charge des Sports.

Lors de cette cérémonie, l'équipe a fait le cadeau du bouclier de sacre de champions de Normandie à l'élu, Nicolas Pubreuil. Une façon de remercier la mairie de Honfleur pour son accompagnement dans le développement du club depuis de nombreuses années.

Puisse ce titre être le premier d'une longue série et que le RACH résonne dans le cœur des Honfleurais.

Une nouvelle activité proposée pour les 4-6 ans à la piscine

Permettre aux enfants de tous âges à être à l'aise dans l'eau et à nager est l'une des missions de la collectivité, pour le maire de Honfleur, Michel Lamarre. Aussi, les services de la Ville travaillent, sans cesse, à de nouvelles activités permettant aux tout-petits de s'épanouir dans l'eau.

Après les bébés nageurs, les cours de natation (individuels ou collectifs), l'équipe de la piscine met en place, pour les vacances de la Toussaint, une nouvelle activité nommée « Pitchoun à l'eau ». Sous forme de séances pédagogiques, les enfants (4-6 ans accompagnés de leurs parents) pourront se familiariser avec l'élément aquatique, évoluer en autonomie dans l'eau (sous la surveillance des adultes) et se préparer à l'apprentissage des différentes nages.

Plus d'informations : consultez le site Internet de la Ville : <https://www.ville-honfleur.com/vivre-a-honfleur/sports/piscine/> ou contactez la piscine au 02 31 89 16 28.



Ces jeux vous sont proposés par l'association Le Pion de Normandie, présentée en page 6.

JEUX DES 7 ERREURS



MOTS CROISES

Thème :

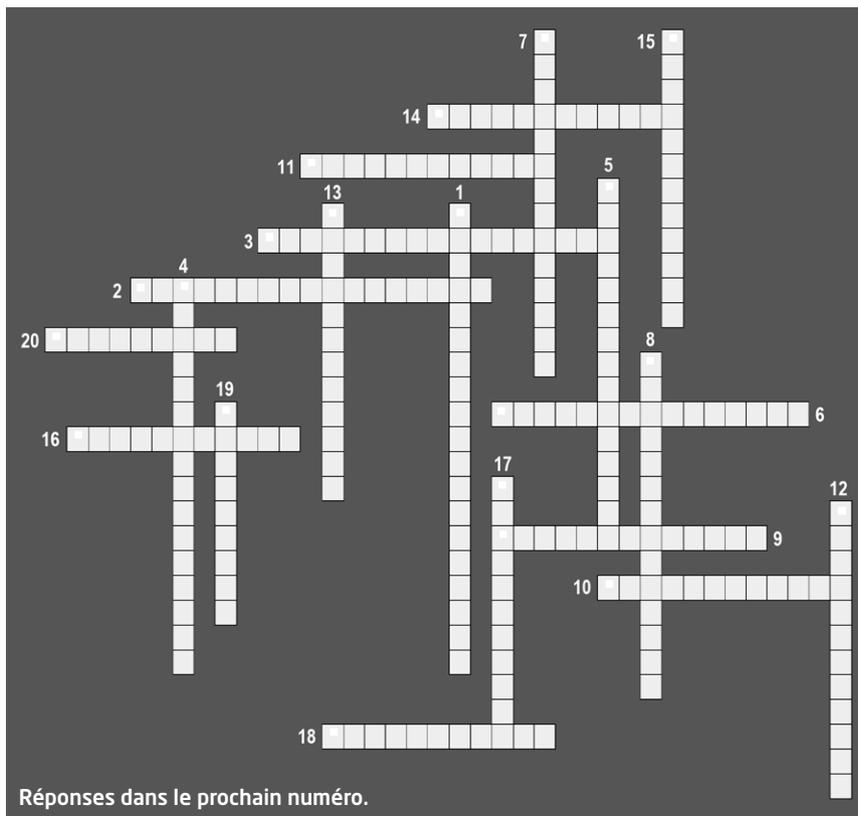
Voiries honfleuraises portant le nom de personnages liés à l'histoire de Honfleur

VERTICAL

- 1. Princesse « Amande »
- 4. De Honfleur mais de l'autre côté de l'eau (céan)
- 5. Denis de la Nativité
- 7. Inventeur du café soluble
- 8. Académicien et membre du « Club des longues moustaches »
- 12. Peintre clairvoyant
- 13. Un Boudin peut en cacher un autre
- 15. « Du Guesclin » de la mer
- 17. Honfleurais aux sept naufrages
- 19. Né très jeune dans un temps très vieux

HORIZONTAL

- 2. A fondé Québec
- 3. Le plus cher de ses rêves a toujours été Honfleur
- 6. À l'origine du premier vapeur à hélice
- 9. Roi des Belges
- 10. L'art du cochon
- 11. A une gueule d'atmosphère
- 14. Du port de Honfleur à la rade de Cherbourg
- 16. A fondé le Québec
- 18. Vert galant
- 20. Un indien dans la ville



Réponses dans le prochain numéro.



Le commandant Balard, de la Police Nationale, Felipe Alvarez, premier adjoint au maire et Stéphane Germain, responsable de la Police Municipale.

GENS DU VOYAGE

400 caravanes évitées à Honfleur

Michel Lamarre, maire et également président de la CCPHB, s'est beaucoup battu pour trouver, en concertation avec les élus locaux, un terrain de grand passage homologué afin d'obtenir, en cas de besoin comme cet été, l'intervention des forces de l'ordre.

« Nous avons évité le pire, c'est-à-dire l'installation de 400 caravanes à Honfleur, en plein mois de juillet ! » Felipe Alvarez, le premier adjoint de Honfleur, pouvait souffler mercredi 27 juillet dernier. En effet, après un week-end mouvementé, l'élu proposait, en présence des représentants de la Police nationale et de la Police municipale, un point presse pour présenter les actions de la municipalité dans la lutte contre l'intrusion illégale des Gens du voyage sur des terrains honfleurais.

Pour explication, le 24 juillet dernier, alors que le propriétaire d'un terrain agricole sur le Mont Bouy, à Gonville, informait les forces de sécurité de l'arrivée de plus de 400 caravanes, les élus honfleurais et gonvillais leur ont d'abord notifié, avec la plus grande fermeté, qu'une procédure d'expulsion était engagée, sans laisser place à la discussion. « Nous n'avons pas cédé ! », s'en félicite Felipe Alvarez. Et si l'élu était si ferme, c'est bien parce que la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville est, depuis le 1^{er} juillet dernier, en conformité avec la législation à savoir qu'elle propose, sur le terrain du Chesnard, à Gonville-

sur-Honfleur, une aire d'accueil spécialement dédiée à cette communauté.

Devant l'insistance des Gens du voyage, les élus ont ensuite contacté le directeur de cabinet du Préfet pour solliciter un recours à la force publique.

« Ce dernier a été d'une grande disponibilité et d'une grande réactivité, car deux heures après leur installation, la procédure a été engagée. Nous sommes restés plusieurs heures à demander aux Gens du voyage de partir et, face à notre détermination et intransigeance, et par crainte d'une expulsion par la force publique, ils sont partis, certains sur l'aire de la Fosse et du Chénard, sites officiels, d'autres vers d'autres communes : Deauville, Cabourg, Pont-Évêque ou encore Caen », poursuit le premier adjoint.

D'autres caravanes se sont encore installées dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 juillet et le mardi 26 juillet, sur le Plateau. À nouveau, les élus se sont rendus à leur rencontre, assistés de représentants des forces de l'ordre. « Et tout est finalement rentré dans l'ordre. À Honfleur, notre message est clair : si les Gens du voyage veulent venir à Honfleur, ils devront respecter les emplacements dédiés ; sinon, ce sera l'expulsion par la force publique. Notre priorité est de préserver la tranquillité et le cadre de vie de nos habitants. Nous serons fermes et procéderons systématiquement aux expulsions illégales. »



DU MONUMENT ALBERT SOREL au monument, place *Albert Sorel*

Comme souhaité par Michel Lamarre, cette rubrique vise à faire (re)découvrir à nos habitants nos traditions et histoires locales.

Il y a 100 ans, en 1922, deux monuments « Confessions de pierre » comme les dénommait l'historien Albert Sorel (1842-1906) sont inaugurés. L'un rendant hommage à ce Honfleurais qui sut si bien écrire l'histoire et l'autre aux Honfleurais qui en faisant l'histoire en ont payé le prix de leurs vies. Tous deux, œuvres d'une souscription publique, sont l'hommage d'une ville à tous ses enfants qu'ils soient célèbres ou non. Situés pratiquement à chaque extrémité de la rue de la République, ils en sont également le symbole et celui de l'héritage de ses citoyens.

Le 3 septembre 1922 est inauguré Cours des Fossés, que l'on dénomme encore aujourd'hui place Thiers, le monument en l'honneur d'Albert Sorel. Cet Honfleurais, pionnier de l'Histoire, marchant d'un pas rythmique tout en poursuivant ses méditations fut académicien français, secrétaire général de la Présidence du Sénat et l'auteur de nombreux ouvrages dont le plus célèbre paraît en 8 volumes « L'Europe et la Révolution Française ».

Le monument Albert Sorel dessiné par Fernand Hamet, architecte à Rouen, succède à un projet proposé avant 1914 par René de Saint Marceaux. Les

lourdes pièces de granit sont mises en place sous la direction de M. Ménard entrepreneur à Honfleur. La grille qui l'entoure est sortie des ateliers de M. Robert maître ferronnier à Paris. Quant au médaillon de bronze reproduisant le portrait d'Albert Sorel, il est la reproduction de la médaille gravée par Jules Chaplain que le graveur parisien lui avait remis en 1905 à l'occasion de l'achèvement de son ouvrage « L'Europe et la Révolution Française ». Le médaillon actuel, fidèle réplique de l'original date de 1950. En effet si la Première Guerre mondiale avait empêché l'inauguration de la stèle à l'été 1915, le premier médaillon en fut retiré, lors de la Seconde, en 1942 par les troupes d'occupation allemande pour le faire fondre.

Tragiquement ce sont bien ces deux guerres mondiales qui nous conduisent place Albert Sorel (jusqu'en 1907 place de la Demi-Lune) pour rejoindre le monument aux Enfants morts pour la Patrie inauguré le 11 novembre 1922.

Ce monument entièrement conçu par des artistes et des artisans Honfleurais est une grande stèle en pierre de Lorraine, surmontée d'un cartouche aux armes de Honfleur sur laquelle sont gravés en lettres rouges les noms des héros que la ville honore. Au pied de cette stèle s'appuient les tombes symboliques du soldat et du marin français. Tout comme le coq gaulois, ce monument est l'œuvre de Raymond Bigot. La grille qui l'entoure,



avec Croix de guerre et faisceaux de licteurs (armoiries officielles de la France dessinées par Jules Chaplain), fut réalisée par Victor Lebaillif serrurier. Après la Seconde Guerre mondiale, le bas relief pour les victimes de ce tragique conflit est inauguré le 22 août 1948.

Ces deux monuments, aux lignes pures, à la grande et noble sobriété, inaugurés par deux grands hommes de la République, Raymond Poincaré Président du Conseil pour le premier et le général Mangin dont on dit « *qu'il aurait contribué à faire chanter au coq gaulois le plus*

éclatant réveil que l'on ait entendu depuis longtemps » pour le second, sont bien en rapport avec le caractère des Honfleurais, toujours enclins à se souvenir de leur histoire, petite ou grande et attachés à Honfleur par un lien subtil, un lien de pur sentiment tissé de souvenirs confus et des impressions indéfinissables que laissent derrière elle des enfances heureuses.

Et ce n'est sans doute pas un hasard si depuis 2004 un nouvelle statue d'Albert Sorel fait depuis face au Monument aux Morts de la Ville de Honfleur.

Zoom

L'association Les Racines de Honfleur va être dissoute

Même s'il n'est pas « né-natif » comme on aime ici les appeler, voilà un homme qui fait désormais partie de la grande famille honfleuraise : Pierre Jan, archiviste pour la Ville depuis 1994, est l'un de ces passionnés de l'histoire de Honfleur... et de l'Histoire avec un grand H. Redonner vie, même pour simplement quelques heures, à d'illustres ou d'inconnus personnages qui ont « fait » la Ville ; démystifier les histoires racontées ici ou là sur Honfleur ; sortir des placards les actes et autres plans de certains bâtiments... tel est son métier au quotidien. « *Cette ville regorge de gens et d'histoires passionnants !* », sourit-il.

Quand il a poussé la porte des archives, en 1994, c'était d'abord pour un stage aux côtés de Monique Vandeveld... Trois ans plus tard, Pierre Jan devenait le responsable des archives. Depuis, chaque jour, il classe les dossiers de la Ville, répond aux interrogations des chercheurs, vient en aide aux associations ou particuliers en recherche d'éléments sur la Ville.



Pierre Jan, par ailleurs président du jumelage à Honfleur, poursuivra ses missions avec les villes jumelles de Sandwich (Angleterre), Wörth (Allemagne), Burlington (US), Visé (Belgique). Les échanges avec la ville de Plios en Russie ayant été suspendus pour l'heure.

En parallèle, ce féru d'histoire a, en l'an 2000, pris la présidence de l'association Les Racines de Honfleur, dont le propos tourne essentiellement sur l'histoire locale et la généalogie. Avec les autres membres, ils publient jusqu'à 5 bulletins par an, notamment sur l'histoire des communes alentour. En 2004, l'association reprend en main le dossier de la restauration de la chapelle de l'hôpital : grâce à un soutien financier de la Ville et aux dons issus des concerts, ventes et autres expositions réalisés par les membres de l'association, ont été remis en état plusieurs murs, la sacristie, les couloirs et la voûte du chœur. Avec l'association, Pierre Jan reprend également l'organisation du salon du livre, à compter de 2011.

Mais aujourd'hui, l'archiviste a décidé de mettre fin à l'association Les Racines de Honfleur. « *C'est une décision collective. Comme bon nombre d'associations, nos membres ne se renouvellent pas et, depuis la crise de la Covid-19 et les confinements, chacun s'est redécouvert des centres d'intérêts* », explique-t-il. « *Nous n'arrêtons pas parce que nous ne sommes pas soutenus. Nous arrêtons parce que le poids est lourd à porter pour les membres restants.* » Ainsi, courant de ce mois d'octobre 2022, l'association sera dissoute. Les fonds restants, eux, seront reversés à la Ville et à la Fondation du Patrimoine pour servir, entre autres, à la Lieutenance.



Lydia Orange possède chez elle un immense palmier au cœur de son jardin, qui a même donné un deuxième palmier qui fait aujourd'hui plus de 4 m.

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

les fougères font causer

Pour sublimer la place de l'Hôtel-de-Ville refaite à neuf courant 2022, deux belles fougères arborescentes ont pris place sur le parvis, début juillet dernier. Et, ce... suscitant ici ou là quelques interrogations : « *Mais pourquoi avoir installé des fougères et non pas des pommiers pour représenter la Normandie ?* »

La réponse, Michel Lamarre la défend par un rappel de l'histoire maritime de Honfleur. « *Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les grands explorateurs sont revenus de leurs expéditions avec bien des trésors découverts à l'étranger, et notamment des fougères, des palmiers. Il ne faut pas oublier qu'Honfleur était un grand port et que, dans les ports, l'architecture est plus minérale que végétale. Des pommiers sur cette place n'auraient pas convenu. Ces fougères représentent le passé maritime de la Ville, et donnent à la place un côté exotique, qui sort de l'ordinaire et surtout qui rappelle aux voyages de ces explorateurs du XIX^e siècle* », précise le premier édile.

À Honfleur, à cette époque, certains grands découvreurs avaient même planté quelques palmiers... que l'on retrouve aujourd'hui chez certains particuliers, comme chez Lydia Orange, quartier Saint-Léonard. Chez elle, un immense palmier trône fièrement au cœur de son jardin. « *Et il a même fait un petit, grâce à une graine* », explique-t-elle (photo ci-dessus).





L'HISTOIRE INCROYABLE du melon sucrin de Honfleur

Saviez-vous qu'à Honfleur avaient poussé... des melons ? L'histoire des melons de Honfleur remonterait à la Renaissance. Alors qu'il est, dans les faits, difficile de fixer dans le temps l'arrivée de ces légumes dans la Cité des Peintres, il est en revanche certain que leur commerce a été florissant avant la Première Guerre mondiale. « Ils étaient cultivés en plein-champs mais également rue Bucaille, sur un terrain en pente, exposés aux tout premiers rayons du soleil », raconte Michel Lamarre, le maire de Honfleur. « Ces melons de pleine terre étaient les premiers du Nord de la France à mûrir et ont eu un succès fou sur les étals des marchés de Normandie. »

En effet, dans les années 1860, le melon de Honfleur, qui se distinguait par sa taille et son parfum, s'exporte à Saint-Pierre-sur-Dives, Falaise, Caen, Rouen et même en Angleterre. Une exhibition de melons est ainsi organisée, à Honfleur, en 1868 lors de la fête des jardiniers. À l'époque, on en trouvait certains allant jusqu'à 18 kg l'unité ! Une entreprise, basée rue des Lingots, espérant profiter de cet engouement, s'était également lancée dans la fabrication de cloches en verres, pour protéger les melons des premières gelées, précise l'archiviste de la Ville, Pierre Jan.

Mais au début des années 1910, le melon de Honfleur, avec l'arrivée de son « concurrent », le melon de Cavaillon sur les étals des marchés, à perdu de sa

superbe et a fini par disparaître des marchés.

Plus personne n'avait entendu parler des melons de Honfleur... jusqu'en 2016. Madame Fabie Lou, en visite en Belgique, découvre, chez un grainetier des restes de graines des melons honfleurais. Elle en fait don à Michel Lamarre, maire de Honfleur, qui décide d'en faire planter quelques-uns, par les jardiniers de la Ville. 3 melons sont ainsi nés de cette nouvelle récolte.

D'autres graines ont également été visiter l'outre Atlantique puisqu'ont été mises en terre à Burlington et à Rhinebeck, aux Etats-Unis. Enfin, les dernières ont été envoyées dans les villes jumelles de Honfleur où certains melons poussent aujourd'hui encore.

En 1910, Edmond Rostand, dans sa pièce de théâtre « Chanteclerc » le célèbre. Le merle explique au pigeon comment faire un beau coq :

« On prend un beau melon de Honfleur pour le torse,
Et pour les jambes, deux asperges d'Argenteuil,
Pour la tête, un piment de Bayonne,
Pour l'œil, une groseille de Bar-le-Duc,
Pour la queue, un poireau de Rouen,
Pour l'oreille, ô Soissons, un petit haricot...
Ça y est, c'est un coq ! »



OCTOBRE

> Du 13 au 20

• À la médiathèque : exposition proposée par l'association française d'astronomie, sur le thème « *Ciel miroir des cultures* », visible aux horaires habituels de la médiathèque

> Samedi 15

• À la médiathèque : spectacle jeunesse pour les enfants de 5 à 9 ans « *Des idées plein la toque !* » par Natacha Mattenet-Flechniakoska, conteuse et musicienne

• Au Batolune : concert *Crazy Rock Fest* à 19h

> Samedi 15 et dimanche 16

• En ville et aux Greniers à Sel : *fête de la Crevette et de la Pêche*, 10h-19h

> Samedi 22

• À la médiathèque : conférence « *Honfleur et l'institution de la gabelle du sel du Moyen-Âge à la Révolution française* » par Pascal Lelièvre, avec l'association Le Vieux Honfleur, à 15h

• Au musée Eugène Boudin : visite « *Découverte des peintures du XIX^e siècle à la lampe torche* », dans le cadre de la *Nuit du tourisme*. À partir de 10 ans, durée 45 minutes à 19h, 20h et 21h. Réservations auprès de l'office de tourisme jusqu'au 20 octobre

> Dimanche 23

• Aux Greniers à Sel : *Salon toutes collections* organisé par Collections Passions Loisirs, 9h-18h



> Samedi 29

• Au Batolune : *La Gâpette*, chanson musette n'roll à 20h30

> Du samedi 29 au mardi 1^{er} novembre

Dans le Grand Grenier à Sel : *Salon de la Création* organisé par l'association Création Culture en Pays d'Auge, 10h-19h

NOVEMBRE

> Du jeudi 3 au mardi 8

• Au Grand Grenier à Sel : exposition « *Les Honfleurais peignent leur Ville* », organisé par le Service municipal d'animation sociale et culturelle des quartiers

> Samedi 5

• Au Petit Grenier à Sel : « *Honfleur fait sa dictée* » avec Jean-Pierre Colignon, organisée par le Service Spectacles et Manifestations, de 14h à 18h

• Au Musée Boudin : conférence « *Impasse Roncin, Paris XV^e : un siècle de vie artistique* » par Christophe-Emmanuel Del Debbio, documentariste et fils d'André Del Debbio, à 15h

> Vendredi 11

• Au Monument aux morts : *date anniversaire* de la fin de la Première Guerre mondiale et *commémoration* de ses combattants et victimes

> Du vendredi 11 au dimanche 13

• Aux Greniers à Sel : *10^e édition du Salon du Verre* organisé par l'association Art & Verre (10h-18h sauf le samedi 10h-19h)

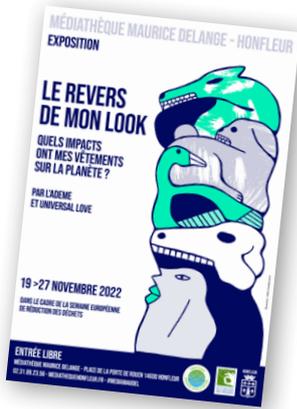
> Samedi 12

• À la médiathèque : conférence « *Du temps perdu au temps retrouvé : parcours croisé entre littérature et peinture* » par Annick Polin, conférencière certifiée en histoire des arts (à l'occasion des 100 ans de la mort de Marcel Proust), à 15h

> Samedi 19

• À la médiathèque : spectacle jeunesse « *Les Aventures de Toupti-Toupti* » par Fabienne Morel, conteuse, pour les 5-9 ans, à 15h





> Du samedi 19 au samedi 26

- À la médiathèque : exposition « *Le revers de mon look* » organisée dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets par l'ADEME

> Vendredi 25

- Au Batolune : *La Cafetera Roja*, chanson électro hiphop rock, à 20h30
- Au Musée Eugène Boudin : concert « *Trio Denasco* » dans le cadre du festival *Honfleur Lyrique*, à 21h

> Du mardi 22 au dimanche 27

- Dans les Greniers à Sel et dans le cinéma : *festival Honfleur Lyrique* organisé par *les Amis du festival du cinéma russe*

DÉCEMBRE

> Vendredi 2

- Aux Greniers à Sel : *dîner de gala du Rotary club* organisé par le Rotary club de Honfleur, à 19h

> Samedi 3

- Aux Greniers à Sel : *spectacle de danse* organisé par *Enfance et Partage*
- Au Musée Boudin : conférence « *À l'aube de l'impressionnisme. Bazille à Honfleur* », à 15h. Présentation du catalogue raisonné numérique de Frédéric Bazille (1841-1870), par Michel Schulman

> Lundi 5

- Au Monument aux morts : *hommage aux morts* pour la France pendant la Guerre d'Algérie

> Samedi 10

- Dans le Grand Grenier à Sel : *Sainte-Barbe* organisée par le SDIS du Calvados

- À la médiathèque : conférence « *Conan Doyle contre Sherlock Holmes* », suivie d'une conférence-signature par Emmanuel Le Bret, auteur, à 15h

> Samedi 10 et dimanche 11

- Dans le Petit Grenier à Sel : *exposition-vente « Petits formats »* organisé par le *collectif Contre-Courant*

> Mercredi 14

- Aux Greniers à Sel : *audition de Noël de l'école de musique*, à 18h

> Du vendredi 16 au 1^{er} janvier 2023

- Place de l'Hôtel-de-Ville : *marché de Noël*
- Dans les Greniers à Sel : *Honfleur Magique*, organisé par la Ville de Honfleur

> Samedi 17

- À la médiathèque : conférence « *Pierre-Philippe Urbain Thomas, intellectuel normand et premier bibliothécaire de la ville de Honfleur* » par Hervé Chabannes, Eric Wauters et Eric Saunier, à 15h



Info

www.lebatolune.fr
www.musees-honfleur.fr
www.mediathequehonfleur.fr

Les rendez-vous réguliers de la médiathèque

L'Heure du conte

Pour les 3-7 ans
 Tous les mercredis sauf juillet/août
 > de 15h30 à 16h

(•) Les Grands racontent aux Petits

Pour les 9-12 ans
 Dates des préparations : 30/11, 03/12
 Date de l'animation : 07/12
 > à 15h30

(•) Comité de lecture ados (Code Léa)

Pour les 13-18 ans
 Dates des séances : 08/10, 03/12
 > à 13h30

(•) Comité de lecture adulte Speed-booking : les coups de cœur des lecteurs

Date de la séance : 19/11
 > à 10h

(•) Atelier d'écriture

animé par Danielle Lelièvre
 Date de la séance : 18/11
 > à 9h30

(•) Atelier papier

Dates des séances : 28/09, 30/11
 > à 15h

(•) Atelier philosophie

animé par Fabien Robertson, professeur de philosophie
 Date de la séance : 03/12
 > à 15h

(•) Atelier découverte des tablettes numériques

animé par le conseiller numérique du centre socioculturel de JSF dans le cadre de France Relance
 Dates des séances : 21/10, 25/11, 16/12
 > à 14h

(•) Sur inscription



juin
17

Le 17 juin dernier, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a officiellement baptisé, dans l'écoquartier Champlain, la rue de Wörth. Et, ce, en présence du maire de cette ville jumelle de Honfleur, Andreas Fath-Halgig (à gauche), ainsi que des membres du comité de jumelage de Honfleur et de leur président, Pierre Jan.



juin
29

Le 29 juin dernier, le Grenier à Sel accueillait les écoliers et les aînés honfleurais pour une présentation toute en musique et en poésie d'Émile au fil de l'eau. Prestation saluée par Michel Lamarre, premier soutien de ce projet.

juin
30



Max Vandervorst, musicien, compositeur et inventeur d'instruments a proposé, dans le cadre du festival *Paroles Paroles* un envoûtant « récital pour objets abandonnés et clavier tempéré », créé à base d'objets récupérés, au Grenier à Sel.



juillet
1^{er}

Un nouveau bâtiment, tout en bois, a été construit pour le service Espaces Verts, installé avenue des Hauts-Bords. Il a été inauguré le 1^{er} juillet dernier, en présence de Felipe Alvarez, premier adjoint, et de Patricia Sausseau, maire-adjointe en charge du Quotidien et de la Qualité de la vie.

juillet
2



Le 2 juillet dernier, le père de l'œuvre « Passage », Medjid Houari, est venu inaugurer l'installation de son œuvre à Honfleur, en présence de Caroline Thevenin, maire-adjointe en charge de la Culture.



juillet
5

Comme depuis 27 ans, Michel Lamarre tient à ce que soit inaugurée, chaque année, la saison estivale à Honfleur. Cette année, l'événement s'est déroulé le 5 juillet, plage du Butin. À cette occasion, le nouveau décor du tunnel, réalisé par de jeunes honfleurais encadré par l'artiste Kétare, a été salué par les élus.

Le 6 juillet dernier, la Ville de Honfleur a signé une convention de partenariat avec le groupe Advantail, gestionnaire du Village de marques, pour que les services culturels occupent une cellule du Village durant un mois.



juillet
6



juillet
7

Gabin Tomasino, jeune honfleurais de 12 ans, est la vedette du film « Ducobu, Président ! » sorti au cinéma le 13 juillet dernier. Quelques jours avant, le jeune acteur est venu présenter le film aux Honfleurais, en présence du maire-adjoint en charge des Affaires scolaires.



juillet
13

Le 13 juillet dernier, Alain Morice, président de l'association *La Chaloupe*, a été reçu au Chantier Naval du Poudreux par nos élus afin de célébrer les 30 ans du sauvetage de la Sainte-Bernadette.





juillet
14

**Les festivités
du 13 et 14 juillet
ont rassemblé les
Honfleurais.**



août
6



La Nuit des Artistes a ébloui
petits et grands à Honfleur.





Comme chaque année, Notre-Dame de Grâce descend, en procession, de la chapelle pour effectuer un tour en mer. Cette année, le public est venu nombreux assister à cet événement traditionnel de la Ville.



août
15



août
18

Réception en mairie de Madame le maire de Fotto et des principaux membres de l'association Akpadenou. Madame le maire de Fotto est l'une des rares femmes occupant cette fonction au Bénin.

Le forum des associations s'est tenu, dans la halle du stade Pinel, le 3 septembre dernier. Il a réuni une cinquantaine d'associations culturelles, sportives, de mémoire et sociales.



sept.
3



sept.
8

Quatre Pen Duick se sont installés pendant quelques jours dans le Vieux-Bassin début septembre. En partenariat avec le Cercle nautique honfleurais, ils ont échangé avec les scolaires et les visiteurs.

Jusqu'au 16 octobre prochain, les services municipaux de la Ville et les artistes honfleurais, encadrés par le service municipal d'actions sociales et culturelles des quartiers, ont investi le Village de marques.



sept.
15



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Sa Majesté La Reine Elizabeth II

« Jusqu'à l'âge de 7 ans, j'ai cru que les rois et les reines n'existaient que dans les contes de fée, dans les livres pour enfants, et je suis tombé par hasard sur un magazine « people », sur la couverture duquel était représentée la Reine Elizabeth II. Là j'ai su que les rois et les reines existaient dans la « vraie » vie et que ce pouvait être autre chose qu'un conte de fée, une histoire ou un rêve. Pour moi, c'était magique, et j'ai gardé longtemps, dans mon cartable d'écolier, ce magazine avec la Reine Elizabeth II en couverture, en me disant que peut-être un jour je la rencontrerais « en vrai ». Je ne savais pas que les rêves, quand on y croit très fort, peuvent se réaliser.

Puis, comme nous tous, au fil des années, via la télévision, les journaux, la Reine nous est devenue un personnage familier. Et même si nous ne sommes pas Britanniques, elle est quelque part la Reine des habitants de cette planète. En effet, lorsqu'on prononce ces deux mots « La Reine », dans quelque phrase que ce soit, pour illustrer un propos, un exemple, on pense tout

de suite à Elizabeth II. Par sa longévité et son règne de plus de 70 ans sur la Grande-Bretagne et plusieurs pays du Commonwealth, elle est certainement devenue le personnage le plus populaire au monde, la plus médiatisée, figurant sur de nombreux objets : des tasses, des assiettes, dans la Culture en général, des films, des chansons, des livres...

La Reine Elizabeth II appartient au monde entier. C'est une Reine planétaire qui dépasse largement les frontières de la Grande-Bretagne. Avec le temps, elle est devenue un exemple pour beaucoup de gens, avec une grande simplicité, finalement sans jamais donner de leçons, sans jamais beaucoup prendre la parole. Mais par son attitude devant les événements, jour après jour, traversant les tempêtes et les difficultés du monde, cette petite femme à l'apparence frêle, presque fragile, était en réalité un roc.

Elle incarnait l'abnégation, le courage, la volonté, la continuité, les traditions. Elle était, dans un monde qui bouge, qui souvent s'énerve ou s'affole, le symbole de la stabilité et de la sagesse, une sorte de phare auquel on pouvait à chaque instant

se référer, penser et prendre pour exemple. Elle a traversé des moments, en tant que Chef d'Etat ou au niveau personnel et familial, difficiles. Elle a perdu des êtres qu'elle aimait. Elle a fait face aux critiques, à la méchanceté, mais elle ne s'est jamais plainte et elle a continué son chemin.

Comme elle l'avait dit dans sa prime jeunesse « *Que mon règne soit court ou long, je m'engage à vous servir jusqu'à la fin* » ; c'est ce qu'elle a fait.

Mardi dernier, deux jours avant de mourir, grâce à sa force, à sa volonté, à son courage, elle a tenu cette promesse, debout, fragile, mais toujours là. De façon extraordinaire, elle a fait face à ses obligations, à son devoir, en recevant, souriante, affable, la nouvelle Première Ministre. C'était la dernière image publique d'Elizabeth II qui nous laissait loin de penser qu'il ne lui restait plus que deux jours à vivre, car dans l'inconscient elle était devenue immortelle.

Je ne savais pas qu'un jour, j'aurais l'honneur et le privilège, de la recevoir au nom des Honfleurais. Le lundi 7 juin 2004, lors d'une visite privée, elle avait émis le souhait de venir à Honfleur et de déjeuner dans le restaurant du Vieux-Honfleur, tenu par Monsieur Pierre Villy, avec une petite délégation. Plusieurs jours à l'avance, on m'avait prévenu de sa venue, et je dois dire que j'ai cru que c'était une plaisanterie, un canular. Je n'y ai pas cru, mais quand les services de la Préfecture m'ont saisi officiellement de cette venue, j'ai fini pas y croire, et à partir de là, les autorités m'ont donné une sorte de fiche protocolaire de ce qu'il ne fallait pas faire et



de ce qu'il fallait faire. J'avoue que ça me paraissait très compliqué et que jusqu'au dernier moment, je révisais ce qu'il fallait faire ou ne pas faire, mais finalement, le jour est arrivé, et afin d'être à l'aise, j'ai décidé d'être naturel et d'accueillir la Reine avec, bien sûr, beaucoup de respect et de simplicité. Lorsque je l'ai vue arriver vers moi, souriante, détendue, me tendre la main, j'ai eu l'impression d'approcher une personne que je connaissais depuis toujours, depuis l'enfance, un être familial. Sa visite a été extrêmement agréable.

Ce jour-là, elle portait une tenue toute simple pour cette visite privée, et n'avait pas de chapeau, ce qui était rare. Véritable reine de la communication, elle disait : « *Il faut que les gens me voient pour me croire* ». Elle était devenue une icône, avec ses chapeaux et ses tenues de couleurs vives.

Ce qui m'a marqué, c'était ses yeux et son regard. Elle savait tout de suite à qui elle avait à faire et sa garde du corps en sortant, m'a dit que la Reine avait su tout de suite que je l'aimais beaucoup. [...] On a échangé quelques anecdotes sur son rôle de Reine. Je lui ai même demandé des conseils. Je puis témoigner qu'elle avait beaucoup d'humour, de charme et d'élégance.

Lors de notre rencontre, j'avais appris à formuler en anglais la phrase « *Votre Majesté, je m'excuse de ne pas bien parler votre langue* ». Elle m'a répondu, dans un français parfait, « *ça tombe bien, le protocole veut que, quand c'est possible, le souverain parle la langue du pays qu'il visite* ». Je lui ai dit que c'était un très bon protocole. Elle a souri. Nous avons passé un

excellent moment. Je lui ai parlé de Honfleur, de notre histoire, des habitants, puis, à la fin, je lui ai offert une aquarelle de la Lieutenance et du Vieux-Bassin et un bouquet de fleurs. Elle a été touchée et m'a dit que ce tableau serait installé dans ses appartements privés du Palais de Buckingham. Je lui ai dit que les Honfleurais seraient très touchés de cette attention. Elle m'a dit que lorsqu'elle la regarderait, elle penserait à Honfleur.

Les services de sécurité m'avaient fait promettre de n'avertir personne, car la Reine était en visite privée. Avant de quitter l'église Saint-Etienne, j'apprends que plusieurs dizaines de personnes s'étaient amassées devant l'église. Du fait des commémorations du 6 juin, il y avait beaucoup d'Anglais dans la ville. La Reine savait que les Anglais aimaient beaucoup Honfleur et la Normandie. Je me suis approché de son oreille pour lui dire que nous n'étions pour rien dans la venue de tous ces gens, que malgré sa demande de discrétion, beaucoup de personnes attendaient à l'extérieur. Elle m'a répondu, toujours avec humour « *Ne vous inquiétez pas Monsieur le maire, je m'en doute. C'est toujours comme cela* ». Elle a souri et m'a dit « *J'ai l'habitude depuis très longtemps* ».

Elle m'a demandé d'ouvrir les portes. Là nous avons vu la foule qui criait « Vive la Reine », et notamment des Honfleurais. Il y avait là également bien sûr beaucoup d'Anglais qui avaient appris la nouvelle, au premier rang desquels, de jeunes enfants, bouquets de fleurs à la main, faisant la révérence. J'ai compris une chose en étant juste à côté d'elle. Dans le regard des Anglais, ce n'était pas une personne

qui s'avancait vers eux pour les saluer, c'était l'Angleterre, l'Angleterre en chair et en os, l'Angleterre qui avait revêtu l'aspect d'une personne : Elizabeth II.

Son abnégation totale pour son pays et son peuple, son engagement, les décennies de représentation l'avaient transformée en représentation d'une nation, et avec le temps, elle était devenue une référence, la Reine, pour tout un chacun, au niveau planétaire.

Je garde en mémoire cette journée extraordinaire. Il me reste quelques photos, mais surtout le souvenir d'une rencontre exceptionnelle. Elizabeth II est un exemple.

J'adresse à tous les habitants de la Grande-Bretagne qui vivent dans notre ville, dans notre canton, notre région, mes sincères condoléances. Je comprends et partage sincèrement leur tristesse. Il y a des personnages qui, dans le monde d'aujourd'hui, sont tellement rares et rassurants que lorsqu'ils partent, ils laissent un vide. À Balmoral, la pluie s'est invitée pour illustrer la tristesse des Britanniques.

J'espère qu'Elizabeth II repose en paix. Elle a rejoint le Prince Philippe et tous les siens.

C'est une page de l'Histoire du monde qui se tourne, un monument du patrimoine humain qui tire sa révérence. Elle va nous manquer. »





Hommage à la mémoire de Monsieur Marc Zerbib

« Marc aimait tout à Honfleur. Il ne lui manquait que l'eau de la Méditerranée et un peu de soleil. » Thérèse Zerbib, épouse de Marc Zerbib, ancien directeur de la Caisse d'Épargne à Honfleur, ne cache pas son émotion quand elle évoque l'amour de son époux – décédé il y a quelques mois – pour la Cité des

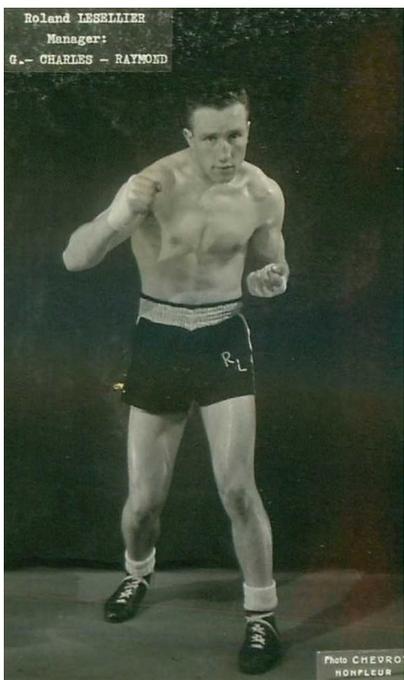
Peintres. « Nous avons été heureux ici, nous aurons toujours Honfleur dans le cœur. »

Né en 1942 à Bône (aujourd'hui Annaba) en Algérie, Marc Zerbib a été rapatrié d'Algérie en 1962. Et c'est d'abord à Pont-l'Évêque qu'il a fait ses armes en tant que conseiller bancaire. « Il y a appris le métier. Nous avons eu une chance inouïe qu'il entre à la Société Générale », raconte Thérèse. « Et puis un jour, on lui a proposé de prendre la direction de l'agence Caisse d'Épargne de Pont-l'Évêque. On est tombés des nues mais c'était une véritable aubaine pour nous. »

Quelques années plus tard, en 1979, Marc Zerbib prend également la direction de la Caisse d'Épargne de Honfleur. « Il a beaucoup aimé cette ville. Il a eu de la chance d'être rapidement adopté par les habitants ; il a noué des rapports très cordiaux avec les fa-

milles de pêcheurs notamment. Et c'était un milieu qu'il aimait côtoyer, c'était très riche pour nous. » Parallèlement à cela, Thérèse Zerbib s'est, elle, engagée dans le bénévolat à Honfleur pendant 40 ans au sein des Restos du Cœur et de Honfleur Accueil. Elle était également conseillère municipale de 1989 à 1995.

Pendant 42 ans, les époux Zerbib ont vécu à Honfleur. « Nos enfants se sont mariés à Honfleur ! », sourit Thérèse Zerbib. Mais aujourd'hui, Thérèse, désormais veuve – Marc Zerbib est décédé en 2022 à 79 ans cette année d'une embolie pulmonaire – est partie retrouver ce Sud qu'ils aimaient tant. Pour profiter également des cinq petits-enfants et des trois arrière-petits-enfants qui composent leur famille. « Nous resterons très attachés à Honfleur. Nous y avons connu de très belles années. », ajoute Thérèse Zerbib.



Hommage à Roland Lesellier

« Nous venons d'apprendre la récente disparition, à l'âge de 96 ans, de Monsieur Roland Lesellier, ancien boxeur, qui fut professeur et entraîneur au sein du Boxing Club Honfleurais.

Nos Anciens se souviendront de la « grande époque du B.C.H. », avec les trois mousquetaires, Messieurs James Diss, Bertrand Dortignac et René Morin, époque durant laquelle Monsieur Lesellier était entraîneur du B.C.H. L'équipe était allée jusqu'en Championnat de France à Monaco, et à son retour, elle avait été reçue officiellement à la Mairie de Honfleur.

Monsieur Lesellier, natif de Honfleur, a travaillé à la boucherie

Cordier, rue du Dauphin, puis au sein de l'usine CECA. En 1961, la famille a quitté Honfleur pour ouvrir une boucherie à Appeville dit Annebault, dans l'Eure. En 1985, Monsieur et Madame Lesellier ont vendu leur boucherie, car Monsieur Lesellier était en âge de prendre sa retraite. Ils sont partis à Blonville, et depuis 2003, ils habitent Ifs.

La municipalité de Honfleur et le Ring Honfleurais, présentent leurs sincères condoléances à Madame Lesellier et à ses enfants et les assurent de leur profonde et amicale sympathie.

La cérémonie religieuse à la mémoire de Monsieur Roland Lesellier a eu lieu le vendredi 30 septembre 2022, à 10h, en l'église de Ifs Bourg. »



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Jean-François Guelennoc

« C'est avec une profonde émotion que, comme les Honfleurais et les gens de la mer, j'ai appris dimanche matin, la tragique disparition de notre président de la SNSM Honfleur, Jean-François GUELENNOC.

Ce fut un choc pour nous tous qui l'attendions pour cette 161^e Fête des Marins, et il a été présent dans nos pensées pendant ces deux journées, et tout particulièrement

dimanche matin devant la stèle à la mémoire des péris en mer, où l'émotion de tous ses amis était intense.

Né en 1956, à Landeda, en Bretagne, Jean-François Guelennoc est très vite entré au sein de la Royale, autrement dit dans la Marine Nationale. Ses missions d'artilleur l'ont conduit dans divers pays du monde. Il connaissait Honfleur depuis 1976. Il s'y est installé en 2006, et en 2008 il est entré au sein de la station SNSM de Honfleur, alors présidée par Claude Chicherie.

En 2014, il a pris la succession de Claude. Il a été fait chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime en juin 2019, et c'est notre présidente de la Société des Marins, Françoise Lecoq qui lui avait remis cette distinction, et avait salué ses qualités d'homme de la mer, toujours prêt à aider autrui.

J'ai discuté avec lui lorsque je suis allé visiter le grenier à sel orné de ses maquettes et où flottait le drapeau de la SNSM.

Jean-François était heureux de me présenter la maquette de la future

vedette de sauvetage en mer. Il m'a expliqué les avancées en la matière, les performances qu'elle aurait, et il était très content de préparer avec nous cette 161^e Fête des Marins. Lorsque je lui ai serré la main pour lui dire au revoir, je ne m'imaginais pas que c'était la dernière fois. Il avait le sourire. Je le sentais heureux d'être dans ce grenier à sel, à côté de toutes ces maquettes de navires et à côté de celle de la SNSM.

Jean-François cultivait une valeur importante à ses yeux : celle de l'amitié, de la fidélité. Il manquera à toutes celles et à tous ceux qui le connaissaient. C'était quelqu'un qui aimait les autres, qui savait partager des moments de convivialité et de chaleur humaine. D'ailleurs, quand on s'engage en tant que sauveteur en mer, il faut forcément aimer son prochain pour venir à son aide et le sauver.

À sa compagne Aline, à sa famille, à ses proches, à ses amis, à tous les membres de son équipage de la SNSM, j'adresse mes sincères condoléances au nom des Honfleurais et des habitants de notre territoire. »



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Françoise Lecoq

En premier lieu, quelques dates du parcours de Françoise Lecoq :

- Elle a été trésorière de la Société des Marins vers les années 2004,
- Secrétaire de la Société des Marins de 1996 à 2014,
- Présidente de la Société des Marins depuis 2014, après avoir succédé à Thierry Lebas,

• Présidente du Club Philatélique depuis 1994, et elle nous disait que grâce aux timbres, elle avait pu voyager dans le monde entier et appris énormément de choses.

« Je viens d'apprendre le décès de Françoise Lecoq. Cette nouvelle a rendu tristes toutes celles et tous ceux qui l'ont connue, bien évidemment les membres de sa famille, ceux qui font partie de sa chère équipe de la Société des Marins qui ont perdu leur présidente et qui se sentent, ce matin, je le sais,



orphelins. Je pense également à l'ensemble des honfleuraises et des honfleurais qui savent tout ce que Françoise a fait pour maintenir notre Fête des Marins, au moment de la Pentecôte. Je peux en témoigner bien évidemment, pour l'avoir rencontrée tant de fois pour préparer ensemble cette Fête qui peut paraître simple à organiser mais qui demande un travail immense de préparation, longtemps à l'avance, et qui repose, *in fine*, sur un tout petit groupe de personnes qui se font de plus en plus rares.

Je me souviens, chaque année, de son arrivée dans mon bureau pour préparer l'événement, enthousiaste, souriante, pleine de vie. Françoise se souciait de l'organisation de la fête, de la liste des invités, de la venue des fanfares, du défilé, du choix du bateau-amiral. Elle s'inquiétait de la météo. Elle souhaitait, tout simplement, que la fête soit une réussite. Elle voulait que les pêcheurs, les marins, les enfants, les familles, que les Honfleurais soient heureux, qu'ils quittent la fête, pleins de joie, de sourires et de souvenirs qui les aideraient à appréhender les mois suivants, dans la perspective d'une nouvelle Fête des Marins, à chaque fois renouvelée.

Françoise était sérieuse. Elle avait le don de l'organisation, je peux même dire du commandement. Elle restera dans l'histoire de notre ville la première femme à avoir été élue présidente de la Société des Marins.

Combien de fois m'a-t-elle dit qu'elle était heureuse que la Ville ait eu l'idée de mettre à disposition de la Société des Marins – la plus ancienne association de Honfleur née il y a 161 ans – la cabane des

lamaneurs que nous surnommions ensemble « l'Amirauté », là-bas, à la fois loin du centre foisonnant de notre vieille ville, mais en même temps tout à côté, à l'extrémité du môle, près du petit phare à tête rouge, dans cette petite cabane blanche et bleue. Françoise y a présidé bien des commissions et bien des réunions. Elle avait la plus belle vue sur la ville. Elle me le disait souvent, et elle était très fière et rassurée lorsque je lui ai dit que le môle était sauvé et allait être réhabilité, grâce au projet de La Mora. En plus, me disait-elle, c'est un projet maritime auquel les jeunes seront associés. Elle était vraiment contente de ce projet. J'espère que de là où elle se trouve aujourd'hui, elle verra son évolution. Elle le mérite.

Je me souviens également de sa remise de la médaille de chevalier dans l'ordre du Mérite Maritime par son ami, et parrain pour cette cérémonie, Michel Vanjon, que les Honfleurais ont bien connu. Françoise est une des rares femmes en France à avoir reçu cette prestigieuse distinction, pour son action en faveur du monde de la mer. Cet instant avait été très émouvant pour elle, pour ses proches, pour ses amis. Françoise ne pensait pas qu'un jour elle aurait été honorée de la sorte, et ce qu'elle faisait, elle le faisait avec bon cœur et générosité, bénévolement, pour aider, pour participer et aussi parce qu'elle aimait sa ville, ce Honfleur qui l'avait vu naître et qu'elle aimait avec cœur et passion.

Je la voyais pendant le pèlerinage jusqu'à Notre-Dame de Grâce. En montant les rues de Honfleur et en les descendant, quelle que soit la couleur du ciel : bleu, ensoleillé, ou

gris sous la pluie, elle souriait. Elle était heureuse. Elle plaisantait, tout en restant aux aguets, surveillant ici ou là la moindre imperfection, le décalage, la procession. Elle regardait si la montée se passait bien, si les enfants n'étaient pas trop fatigués, si les maquettes n'étaient pas abîmées, et après le repas de clôture du lundi, elle venait me voir en me demandant systématiquement chaque année : « *Alors, Monsieur le maire, êtes-vous content ? Est-ce qu'on l'a réussie* », pour terminer par l'expression « *Encore une de passée* ». Elle repartait bien souvent satisfaite.

Au-delà de cet hommage, je pense que dès que nous nous serons donnés un peu de temps pour la réflexion, nous essaierons de donner son nom à un lieu honfleurais en rapport avec la mer. Ainsi Françoise restera accrochée à notre histoire, à nos traditions qu'elle a si bien défendues et maintenues à nos côtes, à bout de bras, dans l'intérêt de nous tous.

Françoise a rejoint Michel Vanjon, Jacques Poulain, Mercédès Villey, Jean-Pierre Aubert et tant d'autres. Ils ont tant de choses et d'histoires à se raconter.

Je garde de nombreux souvenirs d'elle, et à ma mémoire remontent aujourd'hui des images sur les différents bateaux des pêcheurs que nous avons empruntés ensemble. Ce sourire constant, cette joie de vivre et cette simplicité, étaient tellement communicatives. Françoise, vous nous manquez.

Nous ne vous oublierons pas, et je sais ce que vous pensez. Vous nous dites « *La meilleure façon de ne pas m'oublier, c'est de maintenir cette magnifique Fête des Marins, contre*



vents et marées, comme nous l'avons toujours fait ensemble. ». Nous essaierons, Françoise, de continuer pour vous et pour tous les Honfleurais qui aiment cette fête. Ils y sont attachés, parce qu'elle représente nos valeurs et notre histoire.

Je pense aux vôtres, à vos frères et à votre sœur, à votre famille, à vos amis, à nos chers membres de la Société des Marins, à tous les marins de Honfleur, quels qu'ils soient, nos pêcheurs bien évidemment, nos plaisanciers, à tous ceux qui aiment la mer et qui aiment Honfleur, parce que ce matin, ils sont dans la peine.

La grande famille Honfleuraise vient de perdre l'un de ses enfants, une femme d'exception qui cachait derrière sa modestie, son humilité, son sourire communicatif, un personnage éminemment cultivé, aimant l'histoire, les livres. Elle était curieuse, intéressée. Elle avait fait un travail admirable et unique sur la période de la traite négrière à Honfleur. Passionnée par cette histoire, elle était l'auteur d'une thèse qui nous a servi il y a quelque temps à expliquer cette période. Elle s'est également beaucoup investie pour apprendre aux autres. Elle était fière de donner des cours, de

transmettre son savoir, de voir ses élèves progresser et réussir.

Françoise était une femme courageuse. Elle l'a démontré tous ces derniers mois, en luttant d'une façon extraordinaire, contre la maladie, avec une force et un courage exemplaires. J'adresse un message amical à celles et ceux qui l'ont entourée jusqu'au bout.

Françoise, nous ne vous oublierons pas. »

**NAISSANCES**

*Ils ont rejoint la famille
Honfleuraise*

Juin 2022

03 KERLAU Adam
22 SÉCHET Lyanna
26 SOW Aminata
30 LAURENT Auguste

Juillet 2022

12 THOMAS Maë
21 ROMY Yannaël

Août 2022

04 LEGRAND Astrid
05 TAILLANDIER TIREL Sacha
06 REZAHY Ilya
17 NEVEU Soan
21 MESQUIDA Léo
28 ANDREUCCI Gabriel

Septembre 2022

03 LELONG GUERIN Estelle
04 BRENIER CHRIHA Lyna
08 LAINÉ Saona
10 KARACA Léon

MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »

Juin 2022

03 Kenny LEGROS et Ilse MENDOZA
DURAN
10 Yanis ABDELLI et Amélie CHARLON
17 David VALENTIN et Laura
CACIOPPO
18 Axel BLOT et Léa GILLON
18 Kevin MONNIER et Marie-Elodie
MANQUEST
18 Aurelie CANDIOT et Astrid PÉPIN
25 Alain THÉVENET et Kossi BINEY
25 Pascal BOUET et Laurence FIAN
25 Julien MALINE et Noémie GROS
25 William ZEBBAR et Megane
MARTIGNY

Juillet 2022

02 Pascal PIEDFORT et Ghislaine
BLONDEL
09 Christopher BELL et Louise Astrid
PEPIN
09 Franck LEPAON et Nadine GUERIN
09 Simon ECOLASSE et Charlotte
LECLERC
09 Robin ANDREUCCI et Mylène
COUSIN
16 Vincent LAMOUREUX et Flavie
CARPENTIER
16 Marc SANCHES et Mélanie EGLER
30 Sylvain VAUQUELIN et Ana ROJAS
RINCON

Août 2022

06 Julien LAUNAY et Jenna COLLOT
13 François DAVID et Séverine
LEDUEY
20 Sébastien BLANC et Ingrid
HIGHLEY

Septembre 2022

03 Pierre POTEL et Anaëlle DRIEU
17 Grégory PESTEL et Angélique
DELARUE
17 Yannick DÉCHAMPS et Sarah
SÉBIRE

DECES

Ils nous ont quittés

Juin 2022

04 Benoît FARIDE
07 Joël TURGIS
11 Dominique BRIENS

Juillet 2022

08 Nadine MAERTEN
11 Michel DURAND
13 Jacky HAMEL
13 Cyril LELIEVRE
15 Henri ROBIN
21 Fabrice BOURDIN

Août 2022

08 Pierre CAUMONT
13 Cécile GIRARD
14 Nicole MIGUET
19 Jean-Jacques DAVY
20 Michèle GAUDRIOT
21 Bernard ROLLAND
26 Nadège LEVIEILS

Septembre 2022

03 Edwige ABRARD
14 Jean-Claude LEPORTIER
09 Huguette BISSON
14 Véronique DUPUIS
29 Françoise LECOQ



Opposition

Le réchauffement climatique s'invite chez nous

L'été que nous venons de vivre marque les esprits : températures caniculaires, sécheresse record. Si rien n'est fait, ces épisodes, ne seront qu'un simple avant-goût de ce qui nous attend dans les années venir.

Une partie des solutions se situe chez nous par le maintien des espaces verts, la re-végétalisation, la promotion des modes de déplacement les moins polluants, un service public du transport et une politique d'achat vertueuse. Enfin, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conjugué au Plan Biodiversité doivent prévoir de réduire l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature.

Qu'en est-il pour la Ville de Honfleur ?

La course à la bétonisation ! Des projets sortent des cartons, entraînant avec eux des problématiques de circulation : 300 logements autour du chemin des Varets, le quartier du Galvani, la rue Emile Renouf, le projet d'un nouveau quartier avec une nouvelle école sur le plateau. En fait, la Mairie laisse faire les promoteurs par l'abattage d'arbres centenaires et le défrichement d'espaces verts sans respecter la période de nidification des oiseaux. Voici la réponse au réchauffement climatique !

La qualité de vie : un autre sujet de préoccupation

Cet été, comme chaque année, les embouteillages au centre ville, la saleté de nos rues, la mauvaise gestion des déchets et la pollution atmosphérique ont pourri la vie des honfleurais. La politique du tourisme de masse en est la cause. Il est vrai qu'il est toujours plus facile de décider lorsque l'on ne vit pas quotidiennement à Honfleur.

Les élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Honfleurais

Vers un retour à une véritable démocratie participative ? Tel est notre souhait malgré une réalité tout autre. Nous demandons une réponse aux besoins et aux attentes du plus grand nombre des habitants, et une plus grande transparence des élus sur les projets.

Honfleur Ensemble: Pour une ville inclusive qui vous ressemble et qui nous rassemble

Honfleur Ensemble : contacter nous au 0671639007

Majorité Municipale

Nous gérons depuis toujours notre ville de façon pragmatique, avec bon sens et sagesse, et avec une certaine idée de l'écologie, vous le savez. C'est une écologie ouverte, tolérante, pragmatique, qui prône la concertation, le dialogue et qui, comme nos Anciens, utilise la notion du bon sens et non la vindicte, la punition ou l'imposition.

L'écologie doit protéger et convaincre, plutôt que d'être imposée de façon totalitaire, extrémiste et sectaire. Servir l'écologie, c'est faire adhérer à ce principe le plus grand nombre, et nous n'aurons pas d'adhésion avec des idéaux qui contraignent, qui menacent ou qui propagent la peur et l'angoisse.

C'est pourquoi nous avons choisi le chemin d'une écologie responsable, sérieuse, ouverte et tolérante, tournée vers l'être humain. L'écologie doit lui donner du travail pour qu'il construise sa vie.

À son initiative, avec l'aide du Département, sur le canton, notre Maire a fait replanter plus de 60 km de haies sur talus, recréer plus de 300 mares, afin d'améliorer le confort et la qualité de vie des habitants, et de par sa sensibilité écologiste, il a fait diminuer de façon considérable l'urbanisation prévue du Plateau et de la ville, puisqu'il a fait en sorte de **rendre plus de 170 Ha à la nature et à l'agriculture, dont 79 Ha sur le Plateau**. Cette volonté est d'autant plus courageuse que dans le même temps, bien évidemment ces terrains constructibles ont perdu une grande valeur financière, mais cela au profit des habitants. Et en même temps, notre Maire a conservé un minimum d'espaces fonciers pour anticiper les besoins de Honfleur en matière de développement économique, de services publics et d'habitat.

À l'inverse, la Mairie n'a absolument aucun pouvoir sur les propriétés privées des habitants. Si des Honfleurais décident de vendre leurs maisons en centre-ville et leurs terrains qui disposent de droits à construire, **la Mairie ne peut absolument pas s'immiscer dans leurs affaires**. Cependant, et chaque fois que c'est possible, nous essayons de mener des concertations entre les habitants et le promoteur pour limiter le nombre d'appartements prévus, et parfois nous parvenons à diviser par deux ou par trois le nombre d'appartements envisagé. Certains en manipulant les choses essayent de faire croire que les projets privés sont voulus par la Mairie ou défendus par elle. **C'est absolument faux.**

28^e fête de la crevette et de la pêche



HONFLEUR

15-16 octobre 2022

Allen